



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPES interne et CAER

Section : Langues vivantes étrangères : allemand

Session 2024

Rapport de jury présenté par : Jonas ERIN

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

Table des matières

Avant-propos.....	3
Rappel des épreuves.....	5
ÉPREUVE D’ADMISSIBILITÉ.....	6
Constituer son dossier RAEP : conseils généraux.....	6
Première partie : valoriser son parcours professionnel.....	7
Deuxième partie : décrire et analyser une séquence pédagogique	7
Annexes : effectuer un choix pertinent de documents	9
Tableau récapitulatif synthétique pour constituer le dossier RAEP	10
ÉPREUVE D’ADMISSION.....	11
Exploitation d’un dossier de documents en allemand.....	11
Compréhension et interaction orale en allemand	20
ÉPREUVE FACULTATIVE D’ALSACIEN.....	24
ANNEXES	27
Annexe 1 : Exemples de sujets pour l’épreuve orale d’admission : Exploitation pédagogique de documents en langue étrangère	27
Annexe 2 : Deux propositions d’exploitation pédagogique.....	37

Avant-propos

Par souci de clarté et de fluidité de la lecture, la double écriture des terminaisons des mots féminins / masculins (exemple : « candidat.e ») n'est pas appliquée, étant bien entendu que ces mots font référence aux femmes comme aux hommes.

Les résultats de la session 2024 du CAPES interne et du CAER confirment les tendances observées lors des précédentes sessions. Les candidats sont globalement bien préparés et réalisent des prestations de qualité tant à l'écrit (dossier de RAEP) qu'à l'oral. Les nombreux candidats au CAER ont permis de pourvoir la totalité des postes. Pour le concours interne du CAPES en revanche, le nombre de candidats admissibles était inférieur au nombre de postes à pourvoir.

	CAPES interne	CAER	Total
Nombre de postes	30	28	58
Nombre d'inscrits	52	66	118
Nombre de dossiers RAEP évalués par le jury	25	49	74
Nombre de candidats admissibles	23	48	71
Nombre de candidats présents à l'oral	17	45	62
Nombre de candidats admis	12*	28	40
Barre d'admission	9,33/20	10/20	

* et 1 candidat admis à titre étranger

Le jury a eu le plaisir de constater que des candidats qui avaient échoué en 2023 avaient pu acquérir pour la session 2024 les compétences requises pour la réussite au concours. Nous invitons par conséquent les candidats refusés cette année à persévérer dans leurs efforts et à prendre appui sur ce rapport du jury pour établir un programme de travail qui permettra d'améliorer leurs prestations aux épreuves. Nous leur conseillons également de prendre contact avec les inspectrices et inspecteurs d'allemand ainsi qu'avec les services des rectorats pour trouver un accompagnement dans leur démarche. Une bonne préparation inclut également une gestion du stress afin de surmonter l'inquiétude que le passage devant une commission d'interrogation lors d'un concours peut générer.

Concernant les attentes du jury, elles sont décrites dans les différentes parties du présent rapport. Toutefois, l'aptitude au dialogue, la capacité de réfléchir et se projeter, l'intérêt pour l'ère germanophone, son histoire et son actualité ainsi que la maîtrise des deux langues – l'allemand et le français – sont autant d'atouts sur le chemin de la réussite. Etre capable de mener un échange animé et faire preuve d'un certain enthousiasme pour l'enseignement et la discipline sont autant de gages pour un professeur qui apprécie le travail avec les élèves et qui est donc capable de les engager dans les apprentissages. Le jury attend également que les candidats aient intégré la dimension éducative dans leur réflexion et dans leur démarche, en indiquant comment le cours d'allemand peut contribuer par exemple à la formation intellectuelle des élèves, à l'éducation aux usages responsables du numérique et aux médias,

à la gestion de soi et la gestion de projet, à la vie en société et à la citoyenneté européenne et démocratique ainsi qu'à l'appréhension de la complexité du monde.

À toutes fins utiles, le jury souhaite rappeler aux candidats admissibles qui renonceraient à se présenter aux épreuves orales qu'il est nécessaire d'annoncer son absence. Le jury conseille toutefois à tout candidat admissible de se présenter à l'oral, ne serait-ce que pour faire un galop d'essai qui pourrait ultérieurement porter ses fruits.

Comme les précédents rapports, celui-ci est à considérer dans sa dimension formative et sa vocation pédagogique ; il doit être lu par les candidats comme un outil pouvant les guider au mieux vers une préparation solide et vers la réussite.

Nous vous en souhaitons donc une lecture aussi agréable que profitable et adressons aux futurs candidats tous nos vœux de succès.

Jonas ERIN, président du jury

Mélanie BREHIER, vice-présidente du jury

Rappel des épreuves

Épreuve d'admissibilité (coefficient 1)

Étude par le jury d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) établi conformément aux modalités décrites en annexe IV de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.

Le dossier est adressé par le candidat au ministre chargé de l'Éducation dans le délai et selon les modalités fixées par l'arrêté d'ouverture du concours. Le fait de ne pas faire parvenir le dossier dans le délai et selon les modalités ainsi fixées entraîne l'élimination du candidat conformément à l'article 18 du présent arrêté.

Le jury examine le dossier de RAEP qu'il note de 0 à 20. Le dossier est soumis à une double correction.

Épreuve d'admission (coefficient 2)

Partie 1 : Exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (notamment audio, textuels, vidéo) soumis au candidat par le jury

- Préparation : 2 heures ;
- Exposé : 30 min maximum
- Entretien : 25 min maximum

Partie 2 : Compréhension et expression en langue étrangère

- Durée : 30 min maximum

Chacune des parties entre pour moitié dans la notation.

Option : épreuve facultative d'alsacien (épreuve orale)

Cette épreuve se compose de deux parties :

1°) Une explication de texte en alsacien suivi d'un commentaire portant sur la grammaire ou sur les aspects culturels de la région ;

2°) Un entretien avec le jury.

- Préparation : 2 h
- Explication de texte et commentaire : 30 min maximum
- Entretien : 15 min maximum.

Cette épreuve n'est pas prise en compte pour l'admission au concours. Cependant, les candidats déclarés admis au concours et qui ont obtenu à cette épreuve une note au moins égale à 10 sur 20 peuvent se voir confier un service partiel d'enseignement dans cette langue.

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)

Rapport présenté par Jérôme FONTAINE et Céline LALLART

Constituer son dossier RAEP : conseils généraux

Un rappel initial s'impose quant à la forme attendue pour le dossier de RAEP qui sera soumis au jury. L'annexe IV de l'arrêté du 25 janvier 2021¹ fixant les modalités d'organisation des concours du CAPES présente de façon claire les attentes formelles pour le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle qui constitue l'unique épreuve d'admissibilité du CAPES interne. Celui-ci est nécessairement composé de **deux parties principales** distinctes : d'une part la **présentation du parcours professionnel personnel** et d'autre part celle d'une **séquence pédagogique effectivement mise en œuvre**, celle-ci prenant appui sur des **annexes** qui constituent elles-mêmes **une troisième partie**, complémentaire de la précédente. Il conviendra de ne pas oublier de **présenter une page de garde** sur laquelle le candidat atteste par sa signature la sincérité des informations fournies.

Le volume relatif maximal attendu pour ces 3 parties du dossier de RAEP en termes de nombre de pages est rappelé dans l'annexe sus-citée :

- Partie 1 : parcours professionnel = 2 pages maximum
- Partie 2 : séquence pédagogique = 6 pages maximum
- Partie 3 : annexes explicitant la démarche mise en œuvre pendant la séquence = 10 pages maximum

Le candidat se doit de respecter scrupuleusement ces recommandations de pagination. Afin de ne pas les outrepasser, il doit donc s'obliger à **faire preuve de clarté et de concision** car **ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement**. Pour ce qui est des annexes, **effectuer un choix pertinent dans les documents** mis à disposition du jury permettra au candidat de mieux illustrer son propos.

En termes de **présentation**, il est beaucoup plus agréable et aisé de lire des dossiers qui **adoptent une présentation aérée**. **Développer une idée par paragraphe** participe de la structuration et de la cohérence du développement, tout comme **l'usage possible de titres ou sous-titres**, notamment dans la seconde partie où le candidat doit aborder les différentes séances constitutives de sa séquence, mais aussi dans la première partie. Des phrases courtes, un bon usage de la ponctuation et des règles élémentaires de typographie sont également appréciés par le jury.

Par ailleurs, la clarté de l'expression passe par une **maîtrise pleine et entière de la langue écrite**, ce qui implique le **respect des règles d'orthographe, de grammaire et de conjugaison**. Le **registre de langue** adopté doit également être en accord avec le cadre formel d'une épreuve de concours de recrutement. Ceci vaut tant pour le **français, langue dans laquelle doit être rédigé le dossier**, que pour **l'allemand** (documents en annexe). Enfin, la sobriété de la langue doit être de mise : le dossier de RAEP n'est pas le lieu pour se livrer à une emphase ou à un lyrisme hors de propos.

¹<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000043075486/2024-07-25/>

Première partie : valoriser son parcours professionnel

Présenter son parcours professionnel **ne** revient **pas** à se contenter de **reproduire sous une autre forme les informations** qui figureraient au sein **d'un curriculum vitae**. Evidemment, les fonctions préalablement occupées peuvent constituer **les grands jalons du parcours professionnel** du candidat, mais il ne s'agit alors **pas** de se livrer à **un simple déroulé chronologique**.

D'autres types de présentation sont tout aussi efficaces : il s'agit de partir de **l'identification des compétences acquises**, qu'elles soient spécifiques à l'enseignement des langues vivantes ou encore issues d'autres domaines d'activité, mais transposables aux fonctions de professeur d'allemand. Le candidat peut **s'appuyer sur le référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation**², paru au Bulletin Officiel du 25 juillet 2013, dans lequel il **identifiera des mots-clés** qui feront écho à son propre parcours et à sa réflexion personnelle. Toutefois, reproduire un catalogue de toutes ces compétences en cherchant absolument à plaquer de manière superficielle un élément de parcours en regard de celles-ci, est à éviter absolument.

Il est également possible de **mettre en avant les projets professionnels** menés **seuls ou en collaboration avec d'autres acteurs du monde éducatif** dont la rencontre a sans doute nourri la pratique du candidat : il peut s'agir par exemple de mobilités d'élèves, de projets culturels ou artistiques, d'actions d'éducation aux médias ou de sensibilisation à l'égalité des chances, etc.

Enfin, rares étant les parcours absolument rectilignes, il est primordial de **permettre au jury de comprendre le cheminement personnel ayant conduit à postuler au concours de recrutement** du CAPES interne : une reconversion professionnelle peut avoir été choisie, parfois contrainte, mais le candidat s'attachera en tout cas à **démontrer qu'il s'est mis en capacité de réussir pleinement cette reconversion** via ses premières expériences d'enseignement.

Les **actions de formation suivies** par le candidat, peu importe la forme qu'elles ont prise (stages d'observation, tutorat, formations en présentiel ou via des parcours M@gistère), lui ont aussi permis d'acquérir ou de consolider un certain nombre de compétences. Le candidat veillera bien sûr à **les mentionner pour étayer à bon escient son propos et démontrer son adaptabilité à un métier qui n'est pas figé, mais évolue constamment**. Ces évolutions peuvent concerner le déploiement de compétences numériques (tant dans la préparation de séances que dans leur mise en œuvre pratique) ou de pédagogies innovantes.

Deuxième partie : décrire et analyser une séquence pédagogique

La **présentation initiale de la séquence** doit donner au jury des informations **sur le contexte** dans lequel **cette séquence a été pensée et effectivement mise en œuvre**. Cela implique de savoir le **niveau de classe** de collège ou de lycée **visé** (par exemple : groupe de 3^e LVB), le **temps de l'année** où celle-ci s'est déroulée (par exemple : deuxième séquence de l'année mise en œuvre avant et après les vacances de la Toussaint), le **niveau visé en regard du CECRL** en partant du positionnement des élèves (par exemple : les 2/3 des élèves du groupe ont atteint ou dépassé le niveau A2, les autres étant encore au niveau A1 ou A1+), la **présence éventuelle d'élèves à besoins spécifiques** au sein du groupe classe (par exemple : présence d'un élève avec des troubles dys et bénéficiant d'un PAP), **l'axe ou le thème culturel du programme** auquel la séquence est rattachée.

Cette présentation préalable de la séquence a tout à gagner à **prendre la forme d'un tableau ou d'une liste organisée** reprenant bien sûr les points précédents ainsi que **définissant les différents objectifs poursuivis – culturels, linguistiques** (lexicaux et grammaticaux), **éducatifs,**

²<https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753>

communicationnels, méthodologiques – en partant des besoins identifiés pour préparer efficacement les élèves à un projet final qui doit être **clairement défini d'emblée**.

C'est seulement alors qu'on pourra envisager le **parcours progressif** qui visera la réalisation effective de ce projet final via **l'articulation générale des séances, les activités langagières mises en œuvre** au cours de celles-ci, les **phases respectives distinctes d'entraînement et d'évaluation**.

Les dossiers les plus lisibles sont ceux où **chaque séance** est **présentée de façon cohérente**, selon le même type de schéma. A contrario, présenter, dans un enchaînement sans fin de paragraphes, les différentes séances sans le moindre titre ni intertitre, sans sauter de lignes, ne peut que conduire à perdre le jury.

Les candidats peuvent **proposer une analyse des potentialités, des enjeux, des entraves des supports** pour justifier leurs choix et leurs objectifs, mais celle-ci doit aller à l'essentiel, sans être délayée sur de longs paragraphes, et ne pas prendre le pas sur le reste du propos.

Les candidats doivent **maîtriser les termes et concepts didactiques** qu'ils **emploient** et le faire à **bon escient**. Un « étalage » de concepts sans aucun rapport avec le propos serait malvenu.

Le jury attend donc d'un candidat qu'il présente **une séquence réellement mise en œuvre** plutôt qu'**une séquence modèle ou idéale**. Ainsi, vouloir à tout prix intégrer un usage des TICE – sous prétexte que ce serait une sorte d'attendu impératif – alors que l'équipement matériel au sein de l'établissement ne le permet pas de façon efficace serait une erreur. A contrario, si une séquence a réellement mis à profit un usage pédagogique de tablettes numériques dont les élèves se sont approprié l'usage par leur utilisation régulière dans certains scenarii pédagogiques, cette opportunité est à mettre en avant.

Le jury a particulièrement apprécié les dossiers dans lesquels les candidats :

- montrent une bonne maîtrise de la dialectique entraînement vs évaluation ;
- mentionnent leur analyse des productions des élèves (par exemple points forts / points faibles en expression écrite) ;
- précisent les feed-back/retours donnés aux élèves sur leur travail ;
- proposent des liens avec un ou plusieurs parcours éducatifs.

Important :

Il est aussi attendu du candidat qu'il mène une **analyse réflexive poussée de la mise en œuvre de sa séquence pédagogique**. Cette **partie** (qui peut être finale ou figurer à l'issue de chaque séance) a **trop souvent** été **négligée** par bon nombre de candidats alors qu'elle est tout aussi importante que la capacité à articuler une séquence cohérente. **Etre capable de prendre du recul** et de **déceler les points forts comme les faiblesses de la démarche, d'identifier les difficultés pratiques rencontrées**, parfois imprévues, **en partant d'observations concrètes** montre que l'on n'a pas un regard figé, mais que l'on saura **tenir compte du retour d'expérience** dans la construction de la séquence suivante avec le même groupe d'élèves ou lors d'une nouvelle mise en œuvre de la même séquence sur un niveau de classe similaire. **Les dossiers qui s'inscrivent dans cette démarche d'autocritique sont d'autant plus valorisés que le candidat tente de proposer des solutions** pour pallier les difficultés rencontrées. Le jury doit pouvoir déceler chez le candidat sa capacité de réflexivité et d'adaptabilité, compétences essentielles chez un enseignant.

Dernier point de forme : **se référer de façon systématique** dans le descriptif détaillé de la séquence **au numéro et à la page de l'annexe concernée** facilite indubitablement la **lecture** du jury.

Pour finir, rassurons les candidats actuellement en poste dans des structures autres que collège ou lycée (premier degré, établissement en Allemagne, AED, ...) et ne pouvant pas mettre en œuvre une séquence pédagogique dans le cadre de l'enseignement de l'allemand. Ils ne seront pas pénalisés dans la mesure où ils ont fait l'effort de construire et analyser une séquence conformément aux programmes en vigueur dans le second degré ou de proposer a minima une séquence montrant des compétences didactiques transversales transposables à l'enseignement de l'allemand.

Annexes : effectuer un choix pertinent de documents

Avec les annexes le jury doit pouvoir se faire une image précise du travail concret réalisé en classe. Elles ont pour rôle d'**illustrer la démarche** d'une part (de quels documents l'élève a-t-il pris connaissance?), et de **permettre au jury de savoir si les objectifs poursuivis ont été effectivement atteints** d'autre part (qu'est-ce que l'élève a réellement été en mesure de produire in fine ?).

Ces annexes peuvent être d'une nature extrêmement variée dépassant le simple document textuel ou iconographique : fiches d'aide, grilles, productions d'élèves, traces écrites au tableau, traces écrites dans le cahier, copies d'élèves, cartes mentales, etc.

De manière générale, le jury souhaiterait que les **candidats** soient **davantage attentifs à la qualité des documents fournis** : une **numérisation propre** doit **permettre une lecture du document** concerné **sans aucune difficulté**, sans flou, dans un format adapté et donc pas trop petit. Les **photos prises au smartphone** ne sont pas proscrites, mais elles **doivent répondre aux mêmes critères de lisibilité**, qu'il s'agisse de traces écrites au tableau ou de travaux d'élèves.

Dans le cadre d'une **gestion raisonnée du nombre de pages d'annexes** à disposition (pour rappel : 10 au maximum), il est par ailleurs inutile de numériser l'intégralité du chapitre d'un manuel scolaire éventuellement utilisé pour au final ne plus avoir de place pour faire figurer le moindre travail d'élève.

Toute **évaluation** doit figurer **accompagnée des critères d'évaluation effectivement utilisés**, faute de quoi le jury se voit privé d'éléments d'appréciation importants.

Le dossier devrait **toujours présenter en annexe des travaux d'élèves** (anonymés). De manière générale, c'était trop peu souvent le cas dans les dossiers soumis à l'évaluation du jury cette année. A contrario, **des candidats ont eu l'idée pertinente de proposer des réalisations avec des niveaux de réussite bien différents** : production d'un élève ayant atteint ou dépassé les objectifs, à comparer à celle d'un autre plus moyen, et enfin celle d'un élève ayant rencontré des difficultés notables. Cela permet d'apprécier le niveau d'exigence et de nourrir la démarche réflexive du candidat à l'issue de la séquence quant à l'atteinte des objectifs fixés.

Un dernier rappel de forme : les **documents de type audio ou vidéo** éventuellement retenus en annexe **doivent figurer**, au-delà d'un éventuel lien hypertexte permettant de s'y référer s'ils proviennent d'internet, **sous forme de script**.

Tableau récapitulatif synthétique pour constituer le dossier RAEP

Page de garde	1 page	Page fournie <i>Attester la sincérité des informations fournies (signature).</i>
Partie 1	2 pages max.	Parcours professionnel <i>Mettre en valeur les étapes de son parcours universitaire et professionnel et identifier les compétences acquises qui conduisent au métier d'enseignant et à l'enseignement de l'allemand.</i>
Partie 2	6 pages max.	Séquence pédagogique <i>Montrer la capacité mettre en œuvre une séquence cohérente, la capacité à une certaine réflexion didactique, à l'analyse réflexive par rapport à sa pratique.</i>
Partie 3	10 pages max.	Annexes <i>Illustrer la démarche mise en œuvre lors de la séquence par des exemples concrets soigneusement choisis pour permettre au jury de mieux comprendre le travail réalisé en classe.</i>

Recommandations pour l'ensemble du dossier

Etre clair, concis, faire des phrases courtes, développer une idée par paragraphe, possibilité d'insérer des titres, respecter le format.

Respecter les règles d'orthographe, de grammaire, de ponctuation, de typographie.

Vérifier la correction de la langue allemande (consignes).

Montrer ses connaissances didactiques et pédagogiques.

Montrer les compétences acquises.

ÉPREUVE D'ADMISSION

Exploitation d'un dossier de documents en allemand

Partie du rapport présenté par Sandra DUCHOSSOIS et Eric FONT

I. REMARQUES GÉNÉRALES

1. Aspects formels de l'épreuve

Le candidat se voit remettre un dossier composé de trois documents de natures différentes : un texte, un document iconographique et le script d'un document sonore ou vidéo qu'il pourra écouter ou visionner autant de fois qu'il le souhaite au cours de sa préparation. Pour l'exploitation qu'il en proposera, le candidat est libre d'agencer ces documents comme il l'entend, sans être autorisé à en occulter un ou à en ajouter un autre. De même, des renvois excessifs à des documents extérieurs au dossier sont à proscrire. Après un temps de préparation de deux heures, le candidat dispose de 30 minutes maximum pour exposer au jury le fruit de sa réflexion, suivies d'un entretien de 25 minutes, le tout en langue française.

Avant de revenir sur certains points fondamentaux de l'exposé, il semble essentiel de rappeler aux candidats qu'ils doivent, dans le cadre de cette épreuve didactique, savoir parfois s'émanciper de leur cadre professionnel habituel, quand bien même celui-ci aurait un côté rassurant : si l'expérience face aux élèves peut être un avantage considérable, elle ne doit pas pour autant être un carcan. Le but de l'épreuve d'exploitation pédagogique de documents est aussi de tester la capacité de l'enseignant à se projeter dans un contexte professionnel différent, dont quelques éléments de contexte sont donnés dans la consigne (niveau des élèves, éventuels projets de classe etc.), sur la base de supports inédits. Autrement dit, un candidat qui enseigne en collège peut se voir proposer un sujet plutôt destiné aux élèves de lycée et vice-versa.

2. Typologie des supports et articulation

Il convient de rappeler que les trois documents du dossier sont choisis pour leur spécificité et que chacun apporte au dossier un point de vue ou une perspective qui lui est propre sur la thématique abordée. Il est donc essentiel de bien mettre en évidence les liens qu'ils entretiennent entre eux au service du projet proposé.

Le jury ne peut qu'inviter les candidats à s'interroger davantage sur les liens qui existent ou peuvent être faits entre les documents du dossier. Dans les meilleures prestations, les candidats ont énoncé dans leur introduction le thème fédérateur de ce dernier. Par la suite, ils ont parlé de la fonction et de l'enchaînement des documents au service de la cohérence globale du dossier. Afin que les élèves puissent rendre compte de points de convergence et de divergence dans le travail sur la notion abordée, le candidat doit s'interroger sur la particularité de chaque document au regard du thème fédérateur. Préciser et justifier, dans la phase introductive, l'ordre d'exploitation des documents

prend alors tout son sens : au-delà du cheminement qu'il induit, cela montre d'emblée au jury que le candidat a été sensible à l'articulation des supports.

Au fil de la mise en œuvre, le jury a apprécié que les candidats soient capables de faire des passerelles linguistiques, culturelles ou éducatives entre les différentes séances de travail sur les documents : montrer en quoi, par exemple, le travail sur le premier document facilite l'accès au deuxième ou enrichit le travail sur le troisième contribue à structurer le projet du candidat et lui donne progressivité et cohérence.

Il incombe enfin aux candidats d'identifier finement la nature et le caractère des documents. A cet égard, le jury ne peut que recommander aux candidats de s'entraîner à identifier les types de documents et d'enrichir leur typologie afin de rendre compte, aussi, des sous-catégories de documents. Le document iconographique de l'EP 34, par exemple, est certes un « document iconographique qui montre une petite fille vêtue d'une robe de princesse, se trouvant dans une salle d'un château et heureuse de danser », mais il est surtout une publicité émanant d'un organisme public à visée touristique.

3. L'analyse

Intimement liée à la typologie des documents, l'exploitation de dossiers réussie passe par une analyse fine du contenu des documents en lien avec les objectifs pédagogiques. Il s'agit de proposer une analyse convaincante des documents d'un point de vue didactique. Véritable porte d'entrée dans le projet pédagogique qui sera proposé aux élèves, l'analyse ne doit pas être négligée.

Il convient tout d'abord de rappeler que l'analyse n'est ni une explication ni une description des documents. Sans pour autant faire l'économie de certaines évidences, les futurs candidats doivent savoir problématiser la présentation des documents dans une perspective didactique : cette étape ne sert pas tant à montrer au jury qu'il a compris les documents (« Que dit le document ? ») mais bien plutôt qu'il s'est interrogé sur leur utilité didactique dans le cadre de sa séquence (« Qu'apporte ce document au dossier ? Quelles sont ses potentialités et à quoi va-t-il me servir ? »). Une proposition d'exploitation sans analyse réelle des supports générera une difficulté à définir et à bien finaliser des actes pédagogiques permettant de placer la classe en situation de réussite tout au long du parcours.

Dans le cadre de l'analyse, il incombe au candidat de doser son utilisation des concepts didactiques. Ces concepts, dont la maîtrise peut être considérée comme un véritable outil pour la conception des séquences, doivent servir la clarté du propos. Ils sont à éviter s'ils ne sont pas pensés de manière dynamique et directement intégrés dans le projet pédagogique. A titre d'exemple, un discours théorique sur les stratégies de bas niveau n'intéressera pas tant le jury qu'une description concrète des activités mises en place avec les élèves dans le but d'entraîner ces stratégies.

Il est ainsi fortement conseillé aux futurs candidats d'aborder la phase de l'analyse des documents avec, comme horizon, des problèmes à résoudre, bien plus que des concepts à énoncer. Les questions qui suivent pourront guider le travail d'analyse :

- Quelle réalité de l'ère germanophone permet-il de découvrir ?

- A quel type de décryptage permet-il d'entraîner les élèves ?
- Quels faits de langue permet-il de greffer ou d'enrichir aussi bien sur un plan grammatical que lexical ?
- A quel niveau « éducatif » peut-il contribuer à l'épanouissement de l'élève dans la classe ?
- Qu'est-ce qui facilite à première vue l'accès de l'élève au document ?
- Qu'est-ce qui, au contraire, peut poser problème à la compréhension ou à la réception de ce document ?
- Que puis-je, en tant qu'enseignant, mettre en place pour permettre à mes élèves de surmonter cette difficulté, sur la base de quels leviers ? Dois-je « lever cette entrave » ou, au contraire, laisser les élèves trouver des stratégies pour dépasser cette difficulté et, ainsi, progresser (collectivement) ?

Il est essentiel de veiller, lors de l'exposé, à l'équilibre entre les différentes parties et les différents documents. Un temps excessif passé à une analyse trop détaillée des documents obligera à abrégé la partie concernant la mise en œuvre envisagée. Face à la complexité des dossiers qui offrent non pas une mais plusieurs exploitations possibles, les candidats doivent savoir faire des choix pédagogiques pour fixer des objectifs et, ce faisant, s'autoriser à laisser de côté certains aspects des documents proposés. Tout ne peut ni ne doit être abordé dans l'analyse. Le jury insiste sur le fait que le but de l'analyse n'est en aucun cas l'exhaustivité mais bien la dynamique didactique que le candidat doit être capable, dès cette phase introductive, d'engager. Des formules cumulatives telles que « et je pourrais aussi... » sont à bannir car elles ne servent pas la hiérarchisation des potentialités.

4. La mise en œuvre

Il est rappelé que le cours de langues vivantes se fonde sur une mise en activité des élèves dans des situations de communication réalistes, motivantes et adaptées à leur niveau. Les élèves sont des acteurs sociaux qui progressent dans la langue cible tout en l'utilisant dans une situation sociale proche de la réalité où il fait justement sens d'utiliser la langue.

La mise en œuvre constitue le cœur de l'épreuve d'exploitation de dossier. Si le jury n'attend pas du candidat qu'il soit un parfait pédagogue, il valorise toutefois très largement la réflexion au service de la progressivité du parcours et l'envie de progresser dans la mise en œuvre.

Il n'est pas inutile de rappeler ici que l'illustration des choix didactiques ne saurait se traduire par une description minutée de tous les actes pédagogiques. Néanmoins, il est indispensable de rendre la proposition de mise en œuvre la plus concrète possible, car il s'agit pour les évaluateurs de comprendre ce que font les élèves, comment ils le font, avec quelles aides, pour servir quels objectifs et au service de l'entraînement à quelle activité langagière, du développement de quelles compétences. Dire « on lira le texte et on cherchera à le comprendre » ne peut donc pas suffire dans le cadre de cet exercice. Au contraire, le candidat précisera s'il opte pour une lecture individuelle,

collective – et sous quelle forme alors – si les élèves disposent de la version intégrale ou de versions partielles, mais complémentaires, s'ils disposent d'aides à la compréhension et quelles formes elles prennent. Il précisera la tâche d'écoute ou de lecture proposée. Il indiquera quels objectifs de compréhension il fixe au groupe, comment il les échelonne dans le temps et/ou par niveau de compétence, comment il procède à la mise en commun : les élèves sont-ils amenés à se questionner les uns les autres, à échanger des informations dont tous ne disposent pas ? Quel rôle incombe enfin au professeur dans la démarche proposée ?

Toute conception d'activité pédagogique a pour but l'apprentissage des élèves, le jury attend donc que les candidats les évoquent en s'appuyant sur son expérience d'enseignement. C'est à travers les activités des élèves, même si tous les choix ne sont pas toujours complètement finalisés, que le projet et les apprentissages prennent du sens et que la question de la progressivité du parcours se pose également. Lors de l'épreuve, et contrairement à la situation en classe, les candidats n'ont que peu de renseignements sur les élèves. Mais en mobilisant leur savoir acquis par l'expérience, ils peuvent évoquer tel ou tel besoin qu'ils supposent détecter chez eux.

D'une manière générale, le jury tient à insister sur le soin à apporter aux consignes qui, il faut le rappeler, doivent être énoncées en allemand. Le travail de l'enseignant est bien de créer de l'enjeu et de mettre ses élèves en piste pour aller chercher, déduire, relever, faire, faire ensemble. Les futurs candidats doivent expliquer au jury ce qu'ils attendent de leurs élèves et ce qu'ils leur demandent concrètement de faire, et dans quel but.

On attendra également des précisions dans le choix des différentes formes sociales de travail et leur justification. Il peut être tout à fait intéressant de faire travailler les élèves en binôme ou en groupe. Mais il est indispensable de s'interroger sur l'enjeu communicatif et actionnel de l'activité prévue.

On attend des candidats qu'ils justifient leurs choix dans une perspective pédagogique. Est-ce pour rendre l'activité plus attractive ? Est-ce parce que l'activité proposée est une tâche qui pourrait être réalisée à deux ou en groupe dans la « vraie vie » ? Dans la mesure où l'expérience de la lecture est une expérience le plus souvent personnelle, on peut s'interroger sur la pertinence d'une activité qui consiste à faire lire les élèves à deux par exemple. Est-ce pour gérer la question de l'hétérogénéité d'un groupe ? Et si la question de la différenciation est abordée, il faudra pouvoir illustrer ce que veut dire, par exemple, le fait de vouloir créer des activités accessibles pour les élèves « très faibles ». Là aussi, il appartient au candidat de dire ce qu'il fait faire à tel ou tel élève, pour quelle raison et pour faciliter l'accès à quels éléments, identifiés comme incontournables avant de prétendre aller plus loin.

Le jury met en garde les candidats sur le recours – systématique dans certaines propositions de mise en œuvre – à l'hypothèse comme unique manière d'aborder les documents. Il est indiscutable que l'élaboration d'hypothèses peut permettre aux élèves d'entrer de manière plus personnelle dans le document, créer de l'enjeu et faire naître un horizon d'attentes. La consigne gagnera néanmoins en efficacité si le candidat précise qui formule les hypothèses (tout le groupe, ou seulement une partie du groupe ?), sur la base de quoi (l'ensemble du document d'emblée ou le titre, la légende, le document sans la source), sur quels aspects (il est évident qu'on ne demandera pas aux élèves de formuler une hypothèse sur un élément explicite). Il incombe aussi au candidat d'envisager les

étapes suivantes. Les hypothèses élaborées en classe n'ont de sens que si elles sont vérifiées ou infirmées par les élèves dans leur cheminement de compréhension. Quand le seront-elles ? Et comment ?

L'élaboration du projet linguistique, qui est à construire par le professeur, est de grande importance. Sa définition explicite est indispensable et doit porter sur le programme lexical et grammatical ainsi que sur les aspects pragmatiques des productions attendues. En cours de langue, les élèves poursuivent des objectifs linguistiques, construits en fonction des besoins langagiers et des moyens linguistiques présents dans le support. Le document support sert en effet et par définition à étayer les apprentissages et porte bien son nom. Il apporte un outillage lexical qui ne se résume pas à un enrichissement lexical (travail sur le vocabulaire, repérage de champs lexicaux). A cet égard, le jury tient à rappeler qu'un champ lexical rassemble des mots de classes grammaticales distinctes : des noms mais aussi, et il ne faut pas l'oublier, des verbes, des adjectifs, des adverbes etc.

Dans l'exploitation des documents, le jury insiste sur l'importance de la perspective actionnelle qui vise à stimuler, dynamiser et impliquer un groupe dans son apprentissage en l'amenant à faire pour apprendre. Quelle que soit leur nature, il convient d'envisager et d'explorer les potentialités des documents, son intérêt informatif, son intérêt communicationnel etc. Ainsi, les documents textes ne serviront pas uniquement à des activités de réception ou de compréhension (Compréhension de l'écrit - CE) mais pourront donner lieu à des activités de production (Expression écrite - EE ; Expression orale - EO), d'interaction ou de médiation. Dans la démarche actionnelle, dans la mesure où les besoins doivent être le plus authentiquement possible mis au service de l'accomplissement d'une tâche, on pourra proposer aux élèves de prendre position en rédigeant un commentaire écrit, d'imaginer une suite, de mettre en scène un dialogue, de s'atteler à une réécriture, etc. L'étude des documents n'a de sens que si elle donne à l'apprenant des clés pour une utilisation autonome de la langue. L'engagement de l'élève dans la langue est essentiel à ce stade et il ne sera rendu possible que si l'enseignant, au moyen de ces missions, non seulement crée un enjeu mais rend aussi nécessaire de s'exprimer en allemand pour participer et réussir.

La tâche finale n'est pas une fin en soi, mais bien un moyen de donner du sens aux apprentissages et également de vérifier les acquisitions et les progrès à travers le développement de compétences identifiées. Elle est ce vers quoi tend le projet pédagogique dans la mesure où l'ensemble des contenus et compétences travaillés sont autant de ressorts utilisés par l'élève pour réussir cette tâche finale. Les objectifs (culturels, linguistiques, communicationnels et éducatifs) de la séquence sont indissociables de la tâche finale, ils découlent des besoins linguistiques et communicationnels générés par le projet. C'est pourquoi il n'est pas logique que dans bon nombre de mises en œuvre, les objectifs de la séquence soient énoncés avant la tâche finale. Ce manque de cohérence risque de générer des contenus de cours déconnectés du projet pédagogique et dénués de visée didactique.

Le jury encourage les candidats à faire des propositions de tâche finale réalistes et réalisables et de favoriser les projets modestes. Il met en garde contre les projets reposant essentiellement sur l'identification. Si l'approche sensible peut être un levier intéressant pour favoriser l'entrée dans le document et l'accès au sens, le processus d'identification n'est pas sans poser question : en ce qui

concerne l'EP 34-2024, il est hasardeux de demander à des élèves de seconde de s'identifier au personnage de Sissi ou encore essayer de leur demander de comprendre ce que pouvait ressentir à cette époque-là l'homme qui a tué l'Impératrice en 1898 ou le mouvement dont il faisait partie.

Enfin, le jury invite les candidats à la prudence quant aux recherches effectuées par les élèves sur Internet. Même si savoir procéder à une recherche critique et collecte d'informations en ligne est une capacité fondamentale dans un monde connecté, il s'agit d'une activité exigeante aussi bien sur le plan linguistique que sur le plan des compétences liées à la littératie numérique et des médias. Le jury attend une description et une consigne claires de la part des candidats pour pouvoir mesurer la pertinence de la démarche. Demander aux élèves d'aller faire des recherches sur internet n'a de sens que si le contenu de ces recherches permet à l'élève de réaliser, au terme de la séquence, la tâche proposée.

5. Structure de l'exposé et présentation

La présentation formelle de l'exposé n'est pas figée, toute proposition cohérente et argumentée est acceptable sous réserve que la structure même de l'exposé serve notamment la clarté du propos. Le jury conseille donc aux candidats d'annoncer un plan qui indique clairement les différentes étapes de l'exposé et de le respecter dans le développement proposé ensuite.

Dans l'introduction, il convient de mentionner rapidement le thème fédérateur du dossier, le niveau visé par la séquence pédagogique envisagée (classe et niveaux communs de référence) ainsi que les axes du programme concernés. La problématique, la tâche finale, les objectifs culturels et linguistiques peuvent être énoncés soit en introduction, soit à l'issue de l'analyse.

La problématique se distingue du thème fédérateur en ce qu'elle ne dit pas uniquement ce qui rassemble ces documents mais questionne ce lien. La problématique peut être vue comme un fil conducteur qu'il s'agit de verbaliser, sans nécessairement d'ailleurs poser une question. Il convient, dans le cadre de cet exercice, d'énoncer une problématique courte : on peut penser à des formules telles que « dans quelle mesure Sissi incarne-t-elle la femme moderne ? » ou « Sissi est-elle une icône qui appartient au passé ? » pour le sujet EP 34-2024.

Rappelons que la clarté du propos, la qualité de la langue (en français comme en allemand), la capacité à maintenir l'intérêt de la commission et à adopter une posture appropriée à la situation avec sobriété et conviction, sont autant de critères pris en compte lors de l'évaluation. Dans le cadre de cet exposé long, il incombe au candidat d'annoncer clairement ses parties et de prévoir, aussi, des transitions claires afin de guider le jury dans sa réception de la proposition.

La gestion du temps est, nous le rappelons, très importante dans l'exposé en français. Le candidat doit donc trouver des stratégies en cas d'exposé trop long (aller à l'essentiel en accélérant par exemple vers la tâche finale et / ou l'évaluation), mais également trop court. Nous l'invitons dans cette situation à revenir sur les compétences langagières développées par les élèves lors de la séquence sous un autre angle, à réfléchir à des critères et des types d'évaluations ou encore à indiquer des ponts entre cette séquence et d'autres entrées culturelles des programmes, par exemple.

Si les trente minutes d'exposé requièrent du candidat une concentration et une clarté accrues, l'entretien est un second temps très important, qui demande une réelle disponibilité. L'entretien doit servir à préciser, corriger ou développer certains aspects du projet énoncé. Le jury ne cherche en aucun cas à piéger le candidat, mais bien plutôt à tester sa capacité réflexive. Il s'agit de savoir prendre un recul suffisant et critique afin d'envisager, le cas échéant, des choix plus pertinents, plus cohérents ou simplement d'autres alternatives. Même si le temps de préparation est court, l'entretien est destiné à approfondir la réflexion, affiner le projet, modifier éventuellement un cheminement.

Chaque question du jury est une chance d'approfondir et doit être comprise comme cela par les candidats. L'oral du CAPES n'est pas le lieu pour s'agacer ouvertement face aux questions du jury ou de prendre les questions comme une mise en cause de la personne du candidat. Il s'agit de se reprendre pour compléter et interroger le bien-fondé de sa proposition. Il convient de rappeler ici que le candidat n'est pas pour autant obligé de donner raison au jury. Sûr de ses choix, le candidat devra toutefois être capable de les justifier. Pendant l'entretien, les candidats doivent ainsi convaincre le jury qu'ils savent faire preuve de réflexivité, d'écoute et d'une attitude de respect et d'ouverture, qualités essentielles à l'exercice du métier d'enseignant.

Enfin, le stress dans cette première partie est un facteur à prendre en compte. Il peut être multiple : Le sentiment d'échec peut être anxiogène, certains candidats craignent de ne pas répondre correctement aux questions ou de ne pas être à la hauteur des attentes du Jury, d'autres encore ne se sentent pas suffisamment préparés pour l'épreuve. N'interprétez pas les réactions du jury et ne vous auto-démoralisez pas pendant l'épreuve. Essayez de maîtriser votre débit de parole tout en regardant vos interlocuteurs. Une bouteille d'eau est mise à disposition du candidat, ce qui l'aidera sans aucun doute à mieux gérer son stress.

6. Entraînement et évaluation

Il est important de distinguer clairement les notions « d'entraînement » et « d'évaluation ». Il est essentiel de savoir quelle activité langagière (compréhension de l'écrit, expression écrite, compréhension de l'oral, expression orale – en continu ou en interaction - médiation) est travaillée, comment elle est entraînée et dans quel but. Le jury tient à rappeler qu'il n'est pas envisageable d'évaluer des élèves sur une compétence langagière qui n'a jamais été abordée pendant la séquence.

Mais l'entraînement va plus loin : en effet, un exercice d'entraînement à la compréhension ne peut pas se limiter à vérifier ce que les élèves ont compris. Il doit contenir l'étayage nécessaire pour pouvoir accéder au sens, apprendre aux élèves comment on aborde un texte et leur faire travailler différentes stratégies afin qu'ils soient de plus en plus autonomes dans cette tâche et il doit cibler l'attention des élèves quant aux finalités pour lesquelles le sens est abordé (on utilise les informations pour enrichir sa propre production, on trouve des informations pour comprendre un autre texte, on détermine l'intention de l'auteur, etc.). Cela peut aussi par exemple inclure un travail sur la composition des mots dès lors que cette activité a un sens et aide l'élève à comprendre le texte.

Récapitulatif

Nous vous proposons les questions suivantes pour résumer les principaux points de vigilance à prendre en compte pour construire une séquence et pour tirer le meilleur profit possible de la phase d'entretien :

- Quel thème fédérateur identifiez-vous dans les trois documents proposés ?
- Quel problème formulez-vous en considérant les informations au sujet des élèves et en lien avec le programme à respecter ?
- Dans quel scénario réaliste pourrait se dérouler une activité communicative et actionnelle de la part des élèves ?
- Quelle tâche finale allez-vous proposer en lien avec la problématique formulée ? et quelle activité langagière (compréhension de l'écrit, expression écrite, compréhension de l'oral, expression orale – en continu ou en interaction - médiation) allez-vous mettre en place dans le cadre du scénario proposé ?
- Quelles stratégies mettrez-vous en place pour amener vos élèves à la tâche finale ? (Une activité langagière évaluée doit être entraînée pendant la séquence !)
- Prévoyez-vous d'évaluer la tâche finale ou servira-t-elle à préparer une évaluation sommative ?
- Quelles sont vos critères d'évaluation (objectifs linguistiques, culturels, communicationnels et éducatifs) et comment vous allez entraîner les élèves pendant la séquence pour répondre à vos attentes ?
- A quel moment de la séquence allez-vous prévoir une évaluation formative pour vérifier la bonne progression des élèves (toujours en lien avec l'évaluation sommative) ?

L'exploitation des documents :

- Quelle fonction aura le(s) document(s) dans la séquence : Créer l'intérêt, apporter des moyens lexicaux et grammaticaux utiles pour le projet, apporter des informations culturelles, provoquer une réflexion chez les élèves, inviter à une production, entraîner une compétence langagière ?
- Que souhaitez-vous que les élèves retiennent du document ? Quelles idées peuvent-ils probablement développer ?
- Comment faites-vous pour lever les entraves linguistiques et culturelles et permettre ainsi aux élèves d'accéder au sens ou est-il envisageable de placer les élèves en situation de lever eux-mêmes ces entraves, par exemple par la force du travail collectif ou par un accès Internet ?
- A quelle(s) stratégies allez-vous entraîner les élèves pour les rendre de plus en plus autonomes dans la compréhension et production ?

- Pouvez-vous préciser la mise en œuvre de telle activité en plaçant l'élève au centre du projet (ses difficultés, ses possibles réactions, ses actions...)
- Quelle forme sociale choisissez-vous pour les activités ? Pourquoi ?
- Comment se passe concrètement la mise en commun ?
- Quelles consignes seront données aux élèves ? (Formulation claire, accessible aux élèves et grammaticalement correcte)
- Quels moyens linguistiques voulez-vous que les élèves réutilisent ?
- Quelle trace écrite prévoyez-vous ?

Le jury s'est réjoui de rencontrer beaucoup des candidats sérieux, motivés, investis et réfléchis et a jugé les prestations globalement mieux structurées que les années précédentes. Il met toutefois en garde les candidats contre le recours à un registre de langue relâché, voire familier, sous prétexte que l'épreuve est à l'oral. Il s'agit avant tout d'un concours de recrutement de professeurs dont le jury veut pouvoir penser que leur posture face aux élèves comme aux autres adultes de la communauté éducative sera elle aussi appropriée.

Deux exemples de sujet et une proposition d'exploitation de ces deux sujets sont présentés en annexe 2.

Compréhension et interaction orale en allemand

Partie du rapport présenté par Vincent BESSON et Judith NOSSENT

1. Nature et déroulement de l'épreuve

Pour cette seconde partie de l'épreuve orale d'admission et dans la continuité de la première partie consacrée à l'exploitation pédagogique d'un dossier, le candidat est amené à découvrir un document audio (podcast, extrait de débat radio, reportage d'actualité, interview, etc.) dont la durée n'excède pas 2 min 30 s. Pour ce faire, il est invité par le jury à prendre place devant un poste informatique situé dans la salle d'interrogation où il dispose d'un casque et de papier brouillon. Dès lors que la lecture du document sonore est engagée, le candidat dispose d'un temps de préparation de 10 minutes qu'il gère comme il l'entend (plusieurs écoutes sont par exemple possibles) et à l'issue duquel il vient présenter devant le jury un compte rendu de son écoute. Cette restitution sert elle-même d'amorce pour la conduite d'un échange entre le candidat et le jury. Le temps global à disposition tant pour la restitution que pour l'échange en interaction est de 20 min.

2. Stratégies d'écoute à mettre en œuvre

Le jury a parfois eu l'occasion d'observer des candidats qui, juste après avoir posé le casque à l'issue du temps de préparation imparti, arrivaient avec des traces écrites éparses sur plusieurs feuilles de brouillon, en n'ayant manifestement pas utilisé un temps, même minimal, pour hiérarchiser et associer entre eux des éléments d'information épars. Il va de soi que, sans fil conducteur, il semble bien difficile de savoir comment débiter, dans quel ordre présenter les informations comprises et à quoi l'exposé mènera. Certes, le temps de préparation à disposition est très bref, mais c'est précisément la raison pour laquelle il convient d'avoir mis en place, très tôt dans son année de préparation au concours, des stratégies d'écoute, éprouvées au cours d'entraînements réguliers dans les conditions de l'épreuve, c'est-à-dire en s'exposant à des documents réellement authentiques, éventuellement coupés ou montés, mais non tirés de manuels scolaires. Parmi ces stratégies, nous ne pouvons que recommander aux candidats de procéder à une première écoute non fractionnée, visant une compréhension globale, afin de saisir les tenants et les aboutissants du document sonore qui leur est présenté. *A contrario*, débiter immédiatement le temps de préparation par une écoute fractionnée en se focalisant sur une compréhension exhaustive de chaque tronçon du document ne peut que mener tout droit vers l'écueil de ne pas avoir pu écouter la totalité de celui-ci à l'issue des 10 minutes de préparation et de ne pas avoir pris le recul nécessaire pour percevoir le fil conducteur du document et hiérarchiser les informations. Enfin, on ne peut que conseiller aux futurs candidats de ne pas hésiter à se ménager un temps sans casque, en fin de préparation, de façon à organiser et synthétiser les notes prises.

3. Conseils quant au compte rendu

Il semble aller de soi, mais il n'est pas inutile de le rappeler, que le compte rendu du document fait par le candidat doit dans un premier temps en présenter la nature, les intervenants, le thème, la problématique et l'intention de l'auteur, avant que ne soit abordée la restitution détaillée de son contenu. Il importe en particulier d'identifier les idées-clés qui font la singularité du contenu

informatif du document, celui-ci pouvant comporter une dimension pragmatique propre à susciter une réaction ou un débat.

Si le jury s'est réjoui, lors de cette session, d'entendre bon nombre de restitutions bien réussies, les futurs candidats garderont à l'esprit que, pour aboutir à une restitution de qualité, il s'agit de créer du sens, ce qui dépasse une restitution purement factuelle. Les détails peuvent avoir leur importance, mais il est inutile de s'y noyer. Cela est à proscrire non seulement au regard du temps de préparation, mais aussi du temps même alloué au candidat pour son compte rendu puisque la restitution ne saurait dépasser une durée raisonnable de 5 minutes environ (sur le total de 20 minutes que dure cette partie de l'épreuve), au-delà de laquelle le jury pourrait être amené à penser que le candidat ne sait pas discerner l'essentiel du superflu. À l'inverse, une restitution par trop brève témoigne souvent moins d'un esprit de synthèse efficace que d'une compréhension lacunaire du document et de ses enjeux.

Ainsi, la précision factuelle d'un nombre, d'une date ou d'un lieu démontrera certes une compréhension de détails, mais ce qui primera sera d'avoir su établir des liens entre ces informations pour déduire une intentionnalité, dégager le ou les points de vue spécifiques développés par rapport aux faits présentés. Il en résulte qu'il faut donc bien dépasser la pure paraphrase du document (« telle personnalité déclare ou explique que ... ») pour se demander pourquoi et dans quel but le texte a été produit. *A contrario*, il ne faut pas non plus tenter de « broder » une synthèse sur la base de maigres faits ou informations identifiés.

Si le candidat conserve bien sûr le choix de son approche en fonction de ses préférences – par exemple aller du général au particulier ou partir d'un point précis pour ouvrir le sujet ou encore avoir une approche plus linéaire – il n'en reste pas moins que la restitution qu'il propose doit au final démontrer sa capacité à situer le document dans le contexte plus global dans lequel celui-ci s'inscrit. Les sujets abordés pouvant être de natures diverses – les documents traitant notamment de sujets historiques, culturels au sens large (littérature, cinéma, et toutes autres formes d'expression artistique), sociétaux ou politiques – il est important d'entretenir de façon régulière un arrière-plan culturel et civilisationnel personnel suffisamment riche pour appréhender les réalités d'hier et d'aujourd'hui des différents pays de langue allemande. Par ailleurs, il est à noter que si le document peut fréquemment porter sur un point d'actualité relativement récent, il ne faut pas non plus vouloir l'inscrire à tout prix dans une quelconque actualité de circonstance.

4. Initier un échange fructueux avec le jury

Le candidat doit être proactif et ne pas attendre du jury qu'il initie lui-même l'échange : il a toute liberté pour poser lui-même les premiers jalons de l'entretien en envisageant et en partageant avec le jury, dans la foulée de sa restitution, les enjeux culturels, sociétaux, politiques saillants dans le document ainsi que ses propres pistes d'élargissement de la réflexion via une mise en perspective ou une confrontation avec d'autres éléments connus de lui. Il ne saurait y avoir de plan précis attendu pour ce faire et le glissement de la restitution vers l'échange doit se faire de façon la plus naturelle possible. Il convient, pour ce faire, de bien garder en mémoire que communiquer signifie interagir : idéalement, le candidat devra donc ne pas se contenter de répondre à des questions qui se succèdent – il ne s'agit pas d'une interview et encore moins d'un interrogatoire – mais il s'attachera à prendre sa part dans l'échange, en permettant que celui-ci se construise et rebondisse.

Il importe d'aborder l'échange avec le jury en se montrant ouvert d'esprit. Dans cette perspective, il n'est pas recevable de faire montre d'un désintérêt parfois affirmé pour les sujets d'actualité ou la lecture, voire de refuser catégoriquement un thème sur lequel on ne se sent pas à l'aise.

Les questions posées ne doivent jamais être considérées comme piégeuses. Bien au contraire, celles-ci se veulent être systématiquement une occasion donnée au candidat de compléter ou nuancer son propos en envisageant d'autres pistes de réflexion que celles évoquées initialement. Dans tous les cas, il n'y a pas de « réponses attendues » et il appartient au candidat de se montrer disponible, réactif et aussi spontané que possible. De plus, il doit éviter de tomber dans les deux attitudes extrêmes qui seraient soit de monopoliser la parole, soit à l'inverse de ne répondre que par des énoncés trop succincts. Le jury recevra favorablement le développement d'une opinion personnelle étayée et nuancée.

Le candidat est amené à exploiter son bagage civilisationnel et culturel en citant d'autres exemples, en faisant référence à d'autres événements connexes, à des réalités des pays germanophones qu'il connaît ou à des liens personnels avec ces mêmes pays. Il peut aussi, si ses connaissances se révèlent plus fragiles dans un domaine particulier, se référer à son propre vécu en évoquant ici un film visionné récemment, un ouvrage lu autrefois ou un séjour effectué pour illustrer ou compléter son propos.

Par ailleurs, l'entretien peut conduire à évoquer des grands thèmes de société ou culturels déjà abordés par le candidat dans ses classes avec, outre des supports littéraires, picturaux, photographiques, musicaux ou cinématographiques, la possibilité de citer des actions concrètes mises en place avec les élèves (journées thématiques, projets pédagogiques, mobilités). Le jury se réserve en tout cas le droit d'interroger le candidat sur la meilleure façon d'aborder tel ou tel thème en cours avec ses élèves ou les précautions éventuelles à prendre pour le faire. Si, dans cette partie de l'épreuve bien distincte de la partie didactique, le candidat ne saurait se sentir obligé de citer tel ou tel axe au programme dans lequel s'inscrirait le document-support, il lui sera néanmoins loisible d'indiquer si la thématique pourrait se prêter à un traitement en cours, et si oui, de quelle manière.

5. La langue

Étant entendu que cette seconde partie de l'épreuve orale d'admission est la seule se déroulant en langue allemande, le candidat doit démontrer qu'il maîtrise celle-ci de manière satisfaisante et fluide. Le jury ne cherche pas à traquer la moindre faute de langue qui pourrait être commise, notamment sous l'effet du stress, mais une accumulation de celles-ci tend à laisser penser que ladite maîtrise n'est pas établie. Il est donc recommandé de se montrer attentif – entre autres – à la syntaxe et à la prononciation. Pour ce faire, il peut être judicieux pour le candidat de s'entraîner à trouver des stratégies pour anticiper des erreurs sur des faits de langue où il se sentirait plus fragile, tout en préservant le caractère naturel et vivant de l'échange.

Outre la correction de la langue, la richesse, la variété et la précision du lexique et des structures employées sont aussi des critères sur lesquels s'appuie le jury pour valoriser une bonne prestation. Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement, dit-on : aussi faut-il s'assurer d'utiliser des termes adaptés et maîtrisés (sans fautes de genre et de pluriel) et des structures là aussi appropriées. Par ailleurs, les candidats doivent garder à l'esprit la situation de communication dans laquelle ils se trouvent et faire usage d'un registre de langue adapté, en proscrivant tout marqueur d'une langue par trop familière.

Capacité à hiérarchiser et à problématiser l'information, disponibilité, souplesse, fluidité, aisance à communiquer et ouverture d'esprit : telles ont été, cette année encore, les qualités des prestations les mieux réussies. Il a également été donné au jury de vivre certains échanges particulièrement réjouissants, où l'enthousiasme des candidats pour leur futur métier le disputait à leur passion pour la culture des pays germanophones. C'est en ce sens que les candidats de la prochaine session sont invités à orienter leur travail de préparation.

Exemples de documents soumis aux candidats lors de la session 2024 :

- « Im Westen nichts Neues » überzeugt heute noch (Deutsche Welle 2023);
- Geflüchteter Syrer wird Bürgermeister in Ostelsheim in Baden-Württemberg (Zeit Online 2023);
- Wählen ab 16 – Wie Politik sich jungen Menschen öffnet (Deutschlandfunk 2023);
- Start des Deutschlandtickets – das Wirrwarr beenden (Deutschlandfunk 2023);
- Rezension « Seid befreit »: Comic zur Jugend in der Nachwendezeit (Deutschlandfunk 2023);
- Erfurt erhält Weltkulturerbe-Titel der Unesco (mdr 2023);
- Klimastreik in Hamburg (SAT.1 Regional 2023).

NB : Tous ces documents originaux ont été coupés ou partiellement édités pour se conformer à un minutage maximal de 2min 30s.

ÉPREUVE FACULTATIVE D'ALSACIEN

Cette année aucun des candidats admissibles n'a souhaité se présenter à l'épreuve facultative d'alsacien. Ce rapport se contentera de rappeler la nature de l'épreuve et de fournir quelques indications bibliographiques.

L'épreuve est définie par l'arrêté du 24 août 1993 : après un temps de préparation de deux heures, les candidats disposent de 30 minutes maximum pour exposer, en alsacien, l'explication du/des texte(s) proposé(s) ainsi que l'analyse, en français, des segments soulignés. Il est conseillé aux candidats de consacrer 20 minutes à l'explication de texte et 10 minutes au commentaire grammatical. Cet exposé est suivi d'un entretien de 15 minutes avec le jury.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Les indications bibliographiques ci-jointes doivent leur permettre d'acquérir une information plus précise et plus complète sur le cadre historique, culturel et social de l'Alsace, leur donner un aperçu de la création littéraire et leur fournir des outils pour la réflexion linguistique.

I. OUVRAGES GÉNÉRAUX

1. Cadre historique, sociologique et socio-culturel (fin XIX^e et XX^e siècles)

VOGLER Bernard (dir.), BISCHOFF Georges, IGERSCHEIM François, PETRY François et ZUMSTEEG Charles et alii (1990) : *L'Alsace, une histoire*, Strasbourg, Éditions Oberlin.

VOGLER Bernard (1993) : *Histoire culturelle de l'Alsace. Du Moyen Age à nos jours, les très riches heures d'une région frontalière*, Strasbourg, Éditions La Nuée Bleue / Dernières Nouvelles d'Alsace.

VOGLER Bernard (1995) : *Histoire politique de l'Alsace. De la Révolution à nos jours, un panorama des passions alsaciennes*, Strasbourg, Éditions La Nuée Bleue / Dernières Nouvelles d'Alsace.

WAHL Alfred et RICHEZ Jean-Claude (1993) : *La vie quotidienne en Alsace entre France et Allemagne, 1850-1950*, Paris, Hachette.

2. Sur les débats culturels et identitaires

PHILIPPS Eugène (1996) : *L'ambition culturelle de l'Alsace*, Strasbourg, SALDE / MEDIA.

PHILIPPS Eugène (1978) : *La crise d'identité. L'Alsace face à son destin*, Strasbourg, SALDE.

PHILIPPS Eugène (1982) : *Le défi alsacien*, Strasbourg, SALDE.

La revue trimestrielle *Saisons d'Alsace*.

II. LITTÉRATURE

1. Aperçu général de la littérature en Alsace

FICHTER Charles (2010) : *Pour une autre histoire de la littérature alsacienne au début du XX^e siècle. Loin de la nostalgie et du ressentiment*, Strasbourg, bf.

FINCK Adrien et alii (1990) : *Littérature alsacienne XX^e siècle/Elsässische Literatur 20. Jahrhundert*, Strasbourg, SALDE.

FINCK Adrien et STAIBER Maryse (2004) : *Histoire de la littérature européenne d'Alsace (XX^e siècle)*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.

2. Anthologies

HOLDERITH Georges et alii (1978) : *Poètes et prosateurs d'Alsace. Unsere Dichter und Erzähler*, Strasbourg, Éditions des Dernières Nouvelles d'Alsace, Librairie Istra.
Petite anthologie de la poésie alsacienne, Strasbourg, Association Jean-Baptiste Weckerlin : Tomes I, IV, VI, VIII. WACKENHEIM Auguste (1999 ; 2003) : *La littérature dialectale alsacienne*.
- Tome 3 : *La période allemande, 1870-1918*, Paris 1997, Prat-Éditions
- Tome 4 : *D'une guerre mondiale à l'autre, 1918-1945*, Paris 1999, Prat-Éditions
- Tome 5 : *De 1945 à la fin du siècle*, Paris 2003, Prat-Éditions

III. LANGUE

1. Atlas linguistiques (éléments phonétiques et lexicaux dans l'espace)

BEYER Ernest et MATZEN Raymond (1969) : *Atlas linguistique et ethnographique de l'Alsace*, Volume I : Paris, Éditions du C.N.R.S.
BOTHOREL-WITZ Arlette, PHILIPP Marthe et SPINDLER Sylviane (1984) : *Atlas linguistique et ethnographique de l'Alsace*, Volume II : Paris, Éditions du C.N.R.S.
KÖNIG, Werner (2004) : *dtv-Atlas Deutsche Sprache*, München, DTV.

2. Dictionnaires

GUIZARD Claude et SPETH Jean (1991), *Dialectionnaire (alsacien, français et allemand) – Dreisprachiges Wörterbuch*, Mulhouse, Éditions du Rhin.
JUNG, Edmond (2006) : *L'Alsadico*, Strasbourg, La Nuée Bleue.
MARTIN Ernst und LIENHART Hans (1899-1907; réimpression: 1974) : *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, Walter de Gruyter (2 volumes).
Accès en ligne par l'adresse: <http://www.woerterbuchnetz.de/>
RÜNNEBURGER Henri (2021) : *Dictionnaire alsacien-français*, 3 vol., Hambourg, Baar.
Lexiques (et autres publications) de l'OLCA : <https://www.olcalsace.org/>

3. Aperçus généraux sur les dialectes

BRUNNER Jean-Jacques, BOTHOREL-WITZ Arlette et PHILIPP Marthe (1985) : « Parlers alsaciens », in *Encyclopédie de l'Alsace* vol. 10, Strasbourg, Publitotal, pp. 5838-5853.
HUCK Dominique (2015) : *Une histoire des langues en Alsace*, Strasbourg, La Nuée-Bleue.
HUCK Dominique (1999) : « Les dialectes en Alsace - l'allemand standard » in HUCK Dominique, LAUGEL Arlette et LAUGNER Maurice : *L'élève dialectophone en Alsace et ses langues. L'enseignement de l'allemand aux enfants dialectophones à l'école primaire. De la description contrastive dialectes/allemand à une approche méthodologique. Manuel à l'usage des maîtres*, Strasbourg, Oberlin, pp. 15-71.
PHILIPP Marthe et BOTHOREL-WITZ Arlette (1983) : « Dialecte alsacien », in *Encyclopédie de l'Alsace* vol. 3, Strasbourg, Publitotal, pp. 2329-2344.

4. Aspects particuliers et monographies

BEYER Ernest (1963) : *La flexion du groupe nominal en alsacien*, Paris, Les Belles-Lettres.
HEITZLER Pierre (1975) : *Études syntaxiques du dialecte de Kaysersberg*, Lille et Paris, Atelier de diffusion des thèses et Librairie Champion.
JENNY Alphonse et RICHERT Doris (1984) : *Précis pratique de grammaire alsacienne en référence principalement au parler de Strasbourg*, Saisons d'Alsace n°83.
PHILIPP Marthe et BOTHOREL-WITZ Arlette (1990) : « Low Alemannic », in RUSS V.J. (éd.) *The Dialects of Modern German, A Linguistic Survey*, London, Routledge, pp.313-337
PHILIPP Marthe et WEIDER Eric (2002) : *SEIN und HABEN im elsass-lothingischen Raum – Ein organisiertes Chaos*, ZDL Beihefte 122, Stuttgart, Franz Steiner Verlag.

RÜNNEBURGER Henri (1989) : *Grammaire de l'alsacien. Parler de Benfeld (Bas-Rhin), Aix-en-Provence.*

ZEIDLER Edgar et CREVENAT-WERNER Danielle (2008) : *Orthographe alsacienne – Bien écrire l'alsacien de Wissembourg à Ferrette, Colmar, Jérôme Do Bentzinger.*

ANNEXES

Annexe 1 : Exemples de sujets pour l'épreuve orale d'admission : Exploitation pédagogique de documents en langue étrangère

EP 34-2024

CAPES INTERNE et CAER

ALLEMAND

Session 2024

Exploitation pédagogique de documents en langue étrangère

Ces trois documents, présentés dans un ordre aléatoire, constituent les éléments d'une unité pédagogique destinée à une classe de 19 élèves de terminale générale. Parmi ces élèves, 11 ont atteint le niveau B1 du CECR. Le lycée propose l'option « cinéma et audiovisuel », un enseignement qui lie étroitement théorie et pratique.

Vous présentez l'architecture générale de l'unité pédagogique en lien avec les objectifs éducatifs, culturels et linguistiques que vous vous fixez dans la mise en œuvre de votre enseignement.

Vous expliquez comment exploiter les documents pour mettre les élèves en activité et justifiez vos choix par une prise en compte de leur situation.

DOCUMENT 1



Quelle: www.austriatourism.com

DOCUMENT 2

125 Jahre nach dem Tod der Kaiserin Elisabeth schwappt eine Sisi-Welle durch Film und Fernsehen. Eine Tatsache wird dabei allerdings gerne ausgespart.

Als Wienerin bin ich natürlich mit dem Sisi-Mythos aufgewachsen. Wie weit dieser reicht, habe ich aber erst bemerkt, als ich mit meinen Kindern im Schloss Schönbrunn war. Dort kann man im Kindermuseum das Leben der österreichischen Kaiserin nachempfinden, indem man sich mit Roben, Fächern und Perücken verkleidet. Es war Hochsommer, Familien aus der ganzen Welt standen vor den Prinzessinnenkleidern Schlange. Amerikanische Mädchen in Hotpants genauso wie arabische Frauen in bodenlangen schwarzen Gewändern. Auf Sisi können sich alle Kulturen und Generationen einigen.

Das ist wahrscheinlich auch der Grund, warum seit einiger Zeit wieder eine beispiellose Sisi-Welle durch Film und Literatur schwappt. Gleich zwei Serien, „Sisi“ auf RTL und „Die Kaiserin“ auf Netflix, erzählen die bekannte Geschichte: Junge Frau vom Land kommt an den Kaiserhof und muss dort gegen Widerstände ankämpfen. Die Schriftstellerin Karen Duve machte Sisi zur Protagonistin ihres gleichnamigen Romans, wobei man Duve zugutehalten muss, dass sie eine eher unbekannte Seite der Kaiserin beleuchtet: die Sportlerin Elisabeth, die über Jahre hinweg an internationalen Reitturnieren teilnahm und dabei ein Leben wie eine moderne Athletin führte.

Zuletzt kam der Film "Sisi & Ich" in die Kinos, in dem es um Elisabeth und ihre Hofdame geht. Aus den anderen Produktionen ragt der Film nicht nur wegen seiner hinreißenden Darstellerinnen Susanne Wolff und Sandra Hüller heraus. Sondern auch, weil er Sisi mit einer gewissen Komik betrachtet. Die österreichische Kaiserin ist eine von ihren Pflichten und ihrem Ehemann dauergenervte Frau Anfang 50, die auf Korfu eine Art Sabbatical verbringt und ihre Dienerinnenschaft mit Diäten knechtet.

Es ist ein interessanter Bruch mit dem ursprünglichen Sisi-Mythos. Der kam in den Fünfzigerjahren auf, als das von Krieg und Schuld gebeutelte Österreich auf der Suche nach einer neuen Identität war. Der Blick ging zurück in die imperiale Vergangenheit, wo all die Dinge lagen, die sich gut vermarkten ließen, Schlösser, Traditionen, Herrscherhäuser. Sisi kam auf dem Nostalgietrip eine besondere Rolle zu. Das lag an der Filmtrilogie mit Romy Schneider, in der das Leben der Kaiserin als kitschiger Heimatfilm inszeniert wurde. Es lag aber auch daran, dass Sisis Leben alles hat, was eine Ikone braucht. Da ist eine schöne Frau, ein Schloss, eine Suche nach sich selbst. Sisi könnte genauso gut eine Disneyprinzessin sein. Insofern finde ich interessant, was in der Geschichte von Sisi meistens ausgespart wird. Ihr grausamer Tod am 10. September 1898 nämlich, die Tatsache, dass die Kaiserin vor 125 Jahren in Genf von einem Mann ermordet wurde, der vom Hass auf die Aristokratie und das System getrieben war. Sisi wurde Opfer eines politischen Attentats, ihr Tod erzählt wahrscheinlich mehr von den Umbrüchen einer Zeit als ihr Leben. Als Touristenattraktion taugt das aber natürlich nicht.

Quelle: www.sueddeutsche.de, 08.09.2023

DOCUMENT 3

Script de la vidéo

Sisi und ich

Fürs Heiraten zu alt geworden braucht Gräfin Irma wenigstens schnell einen Job am besten zu Hofe.

„Können Sie turnen?“

„Ja, das mache ich die ganze Zeit.“

„Die Kaiserin braucht eine Frau an ihrer Seite, die mich ersetzen kann. Und das wird nicht leicht sein.“

„Ich überlege mir genau, wem ich erlaube bei mir zu leben. 62 Kilo, oh Gott!“

„Schuss!“

Um für die berühmteste Frau der Welt zu arbeiten, dafür muss die tolpatschige Gräfin, verkörpert von der Schauspielerin Sandra Hüller, einen strengen Bewerbungsparcours absolvieren.

„Sie können bleiben.“

„Vielen Dank, da wird sich meine Mutter sehr freuen.“

Susanne Wolf in der Rolle der Kaiserin Sisi – die lebt fernab der Heimat auf Korfu in einer Art adeligen Kommune, umgeben von einem exzentrischen Hofstaat. Wie sich diese beiden Frauen, die unterschiedlicher nicht sein könnten, anfreunden, das erzählt die Regisseurin Frauke Finsterwalder in ihrem neuen Spielfilm. Obwohl sie eigentlich nie einen Film über Sisi machen wollte, war sie doch fasziniert von der schillernden Persönlichkeit.

Frauke Finsterwalder: „Es ging mir gar nicht darum, jetzt irgendwie ein neues Fass über Sisi aufzumachen, sondern eine Geschichte zu erzählen über eine Frauenfreundschaft, in der halt die Machtverhältnisse nicht ebenbürtig sind. Und in der Dynamiken eintreten, die dann fatale Folgen haben, für Irma vor allem, aber für Sisi auch.“

Genauso wenig wie sich Sisi um Konventionen schert, kümmern die Regisseurin historische exakte Bezüge oder historische Kostüme. Sie erzählt in der BR-Koproduktion vor allem Irmas Geschichte, wie die Hofdame nach und nach in den Bann der narzisstischen Kaiserin gerät. Und wie sich letzten Endes ein Drama anbahnt.

„Elisabeth? Elisabeth!“

Sandra Hüller: „Ich glaube, die Irma ist hauptsächlich damit beschäftigt zu staunen darüber, wie jemand so sein kann, wie Elisabeth. Wie jemand so schnell wechseln kann in den Temperaturen. Wie jemand so glänzen kann und dann wieder so drauf sein und so weiter und so fort.“

Eine exzentrische Diva, mal charismatisch, mal übellaunig und die immer wieder rebelliert gegen die ihr zuge dachte Rolle.

Susanne Wolf: „Aber natürlich stößt auch sie immer wieder an die Grenzen. An die Grenzen des Hofes, an die Grenzen der Etikette, an die Grenzen ihrer Mutter, ihres Mannes. Aber welche moderne Frau stößt nicht auch immer wieder an Grenzen? Aber ja, ich würde sagen, sie ist eine moderne Frau.“

Quelle: www.ardmediathek.de/video/abendschau/sisi-und-ich/br-fernsehen/, 28.03.2023

CAPES INTERNE et CAER ALLEMAND

Session 2024

Exploitation pédagogique de documents en langue étrangère

Ces trois documents, présentés dans un ordre aléatoire, constituent les éléments d'une unité pédagogique destinée à une classe de 32 élèves de 1^{ère} générale.

Parmi ces élèves, 7 ont atteint le niveau B1 du CECR.

L'établissement bénéficie d'un partenariat avec un établissement scolaire allemand.

- Vous présentez l'architecture générale de l'unité pédagogique en lien avec les objectifs éducatifs, culturels et linguistiques que vous vous fixez dans la mise en œuvre de votre enseignement.
- Vous expliquez comment exploiter les documents pour mettre les élèves en activité et justifiez vos choix par une prise en compte de leur situation.

DOCUMENT 1



DOCUMENT 2

Es ist die Zeit nach den Klimakriegen: Die Reichen haben sich ins virtuelle "Godland" hochladen lassen. Yolanda, die Erzählerin, und ihre Freunde sind übriggeblieben. Ihr Leben wird von der KI Godmother bestimmt.

- Ich will euch nicht langweilen, daher die Kurzfassung: Die Erde ist am Arsch: zu wenig sauberes Wasser, zu viel Müll, Dürre, Starkregen, kaum noch gesundes Essen, dreckige Luft, keine Natur. Kennt ihr ja alles. Ich bin auch gleich fertig.
Temperatur und Meeresspiegel sind enorm und schneller gestiegen, als jede
5 Forscherin berechnet hatte. Mörderische Kriege folgten. Die Menschen kämpften nicht mehr um Erdöl wie in früheren Schlachten, sondern um den letzten Tropfen Trinkwasser. Flüchten konnte keiner mehr. Wohin denn auch?
Und hier hört die Kurzfassung schon auf.
Zumindest für die Hochgeladenen.
10 Also für alle, die per Upload nach Godland geflohen sind, oder besser gesagt: für all die, die sich verpisst haben. Wer genug Geld hatte, verließ das irdische Chaos, verabschiedete sich von seinem Körper und lebte digital weiter.
Geräte scannten ihre Gehirne, die Rechner speicherten das Bewusstsein. Nun simulieren Prozessoren ihr digitales Leben. In Godland lebt jeder ohne Trinkwasser,
15 und das ewig.
Seither feiern die Hochgeladenen mit ihrem Avatar die Un-sterblichkeit.
Sie sind godline.
Leute wie ich sind die Angepissten.
Ich heiße Yolanda, bin fünfzehn Jahre alt.
20 Und ich gehöre zu den Zurückgeblieben - im echten Leben.
Wir sind die Analogen.
Wir arbeiten auf Serverinseln mitten im Pazifik, kümmern uns um die Supercomputer tief unter uns, im eiskalten Wasser.
Hier bespielen die Superrechner für alle Hochgeladenen die virtuellen Welten.
25 Dort ist Party und alles, wovon man träumt.
Einen Upload für uns Analoge gibt es erst nach zwanzig Jahren Dienst auf der Serverinsel. Und dieser Dienst ist die Hölle, weil...
Wiiiiieeeeeep. Wiiiiieeeeeep. Wiiiiieeeeeep.
Na perfekt. So klingt unser Alarm.
30 Wiiiiieeeeeep. Wiiiiieeeeeep. Wiiiiieeeeeep.
Wenn ich nicht in zwei Minuten an der Meldestelle bin, gibt es Ärger. Und Strafen. Die schlimmste von allen: noch mehr Dienstjahre, noch mehr echtes Leben.

Aus: Martin Schäuble, *Godland*, 2023

DOCUMENT 3

Script de la vidéo

Journalist: Stellt euch das mal vor! Nie wieder Hausaufgaben!

Ab jetzt macht jemand anderes die Hausaufgaben für euch. Zu schön, um wahr zu sein?

Hallo bei neuneineinhalb! Vielleicht schafft CHAT-GPT das ja bald. Das ist eine künstliche Intelligenz, die gerade total durch die Decke geht. Die Frage ist nur, könnt ihr mit CHAT-GPT eure Lehrerin oder euren Lehrer täuschen? Das finden wir jetzt raus. Ich besuche die Gesamtschule Wasseramselweg in Köln. Hier bin ich mit einer neunten Klasse verabredet. Lehrer Manuel und die Schülerin und Schüler werden mit uns CHAT-GPT auf die Probe stellen. Wir haben jetzt was vor... wir möchten checken, ob CHAT-GPT theoretisch auch eure Hausaufgaben machen könnte. Das heißt, ihr bekommt jetzt eine Aufgabe, aber eine oder einer von euch wird die Aufgabe von CHAT-GPT lösen lassen und wir wollen wissen, ob ein Lehrer das voneinander unterscheiden kann. Manuel, glaubst du, du kriegst das hin?

Lehrer: Ja!

Journalist: Was macht dich da so sicher?

Lehrer: Man weiß natürlich als Lehrer, wo so die Stärken aber auch Schwächen sind. Und ich bin mir ziemlich sicher, dass bei CHAT-GPT etwas rauskommt, was so perfekt klingt, dass es irgendwie anders aussieht als jemand, der es in der neunten Klasse gemacht hat.

Journalist: Okay, er ist sich sehr sicher und jetzt muss er es auch schaffen.

Stimme: Und das ist die Aufgabe.

Lehrer: Ich möchte, dass ihr einen kleinen Aufsatz schreibt über die Nutzung von künstlicher Intelligenz im Klassenzimmer. Und die Frage, mit der ihr euch beschäftigen sollt, lautet eigentlich "Brauchen wir mehr KI im Klassenzimmer?"

Stimme: Dann verlässt Manuel den Raum und wir lösen aus, wer gleich CHAT-GPT für sich arbeiten lassen darf.

Journalist: So.. und es ist ...Frida!

Diese Schulstunde ist die Stunde der Wahrheit. Wir wollen rausfinden, kann euer Lehrer den Text von CHAT-GPT von euren Texten unterscheiden. Manuel, ich bin gespannt.

Lehrer: Okay, gut, ich habe gestern eure Texte gelesen und was nicht bei allen aufgetaucht ist, ist eigentlich so diese komplette klare Struktur, also dass es einen Einleitungssatz sozusagen gibt, ich sage euch ja immer „greift nochmal die Fragestellung auf,“ dass dann die Vor- und Nachteile genannt werden und am Ende nochmal so eine eigene Meinung. Das war nicht bei allen so durchgängig da. Außer an einem Text und das war dieser Text hier und der war schon fast so perfekt, was die Struktur angeht. Und es gab auch ja ganz viele so Begriffe, wo ich dachte, das würde ich so selber gar nicht sagen, ich kenne eure Texte ja und ich glaube nämlich Frida, dass du das warst. Stimmt das?

Stimme: Okay, Volltreffer. Aber was nimmt die Klasse aus der Erfahrung mit? Taugt CHAT-GPT als Hausaufgaben Hilfe?

Schüler 1: Vielleicht, wenn man ein paar Sachen nicht herausfindet, kann man drauf gucken aber bei kompletten Texten will ich jetzt nicht machen.

Journalist: Warum nicht?

Schüler 1: Da lernt man noch gar nichts. Und ja, wie man sieht, kann ... kann das ganz schnell raus.

Schüler 2: Ja, aber du musst halt auch schreiben und ein paar Rechtschreibfehler einbauen, sonst fällst du direkt auf.

Journalist: Das ist der beste Trick: Rechtschreibfehler einbauen beim Ergebnis von CHAT-GPT.

Schülerin: Ich will es nicht nutzen, weil ich finde, das hindert den Lernprozess, und...

Journalist: Es hindert den Lernprozess. Was meinst du damit?

Schülerin: Dass man einfach nur die KI das machen lässt und nicht mehr selber recherchiert oder selber schreibt.

Journalist: Jetzt würde mich noch interessieren... Habt ihr eine künstliche Intelligenz wie CHAT-GPT auch schon mal benutzt, um eure Hausaufgaben zu machen oder sonst in der Schule oder zum Lernen? Dann schreibt mir doch gerne einen Kommentar unter neueinhalb.de und ansonsten bis zum nächsten Mal! Tschüss zusammen!

www.wdr.de

Annexe 2 : Deux propositions d'exploitation pédagogique

Nous tenons à présenter les sujets suivants sous deux formes différentes pour permettre aux futurs candidats d'élargir au maximum leur manière d'aborder des documents.

1. Proposition 1 : Dossier « Lycée » EP 34-2024

1.1 Introduction

Le dossier est composé de trois documents :

- Document iconographique : une affiche publicitaire proposée dans le cadre d'une campagne officielle pour le développement du tourisme en Autriche, non datée et accompagnée du slogan « *Jetzt in echt erleben* », tirée du site internet : www.austriatourism.com.
- Document texte : un extrait d'article de presse allemande tiré du site internet : www.sueddeutsche.de, daté du 8 septembre 2023.
- Document audio : extrait d'un reportage télévisé tiré du site internet www.ardmediathek.de/video/abendschau/sisi-und-ich/br-fernsehen/ daté du 28 mars 2023.

Le thème fédérateur du dossier est le personnage charismatique de l'impératrice autrichienne Sissi, dont les différentes facettes mises en valeur rompent avec une tradition datant des années 50 illustrée par Romy Schneider et dans le but de peindre ce personnage historique comme « femme moderne ». Ce dossier pourrait s'inscrire dans le programme de la classe de 2^{nde} et l'axe du passé dans le présent. Nous choisissons ici de le rattacher au cycle de Terminale au thème « identité et échange ». On travaillera avec une classe de terminale composée de 19 élèves dont 11 ont atteint le niveau B 1 du CECR. Le lycée propose l'option « cinéma et audiovisuel » un enseignement qui lie étroitement théorie et pratique.

1.2. Analyse

Document 1 : ce document iconographique est une photo publicitaire touristique en couleur pour l'Autriche. Elle se compose de deux parties : on y voit au premier plan à gauche une jeune fille heureuse, en robe de princesse, dansant dans une salle d'un château. A droite, un slogan « *Jetzt in echt erleben* », accompagné en haut du sous-titre « Urlaub in Österreich », du drapeau autrichien et en bas à droite d'un site info : « #realAustria austria.info ».

Ce document permet à l'élève, par le biais de l'identification avec un personnage jeune, d'aborder le sujet de façon sensible. Il crée également d'emblée une tension entre passé et

présent qui peut être utile sur le plan linguistique. Il a le mérite de situer la séquence dans un contexte géographique en jouant sur l'archétype (château et princesse) mais en indiquant une transgression de la vision pittoresque de l'Autriche. Il est donc, en soi, une invitation à questionner les préjugés, et présente de ce fait un intérêt éducatif.

Pour entrer dans le document, l'élève peut s'appuyer sur des éléments immédiatement compréhensibles ou connus qui facilitent son accès au sens.

- Indications spatio-temporelles : (l'arrière-plan est une salle de château, la photo est actuelle (les baskets de la jeune fille en témoignent))
- Indications géographiques : le drapeau de l'Autriche, le nom du pays cité clairement
- Type de document : une publicité pour un voyage en Autriche : « *Urlaub in Österreich* ».

Toutefois, le slogan « *Jetzt in echt erleben* » peut entraver la réception du document : Pour pouvoir comprendre ce document, il faudra bien évidemment lever cette difficulté. Effectivement, comment amener les élèves à faire un lien entre la jeune fille et ce slogan ? Il faudra donc trouver une stratégie adéquate.

Document 2 : il s'agit d'un extrait d'article de presse tiré du site www.sueddeutsche.de et datant de 2023. Sissi, au centre du texte, est présentée sous différents aspects et dépeinte sous les traits de « la femme moderne ».

La tension entre passé et présent mentionnée dans le document 1 se concrétise parfaitement dans cet extrait qui offre la possibilité à l'élève de découvrir quelques caractéristiques de la biographie d'un personnage historique mais également qui met au cœur du débat le combat qu'a dû mener l'Autriche d'après-guerre face à son identité. Ce document permet donc d'aborder ces deux thèmes sous des angles différents en ravivant au premier plan le monde des châteaux et des princesses, un monde qui finalement est loin d'être enterré.

Pour entrer dans le document, l'élève peut s'appuyer sur les éléments suivants qui facilitent son accès au sens :

- des repères historiques tout au long du texte (*125 Jahre nach dem Tod der Kaiserin, Tod am 10. September 1898*)
- des repères temporels actuels (*RTL, Netflix, ein Film im Kino, Disneyprinzessin*)
- un champ lexical transparent (*Mythos, Protagonistin, Kulturen und Generationen, Sportlerin, Athletin, Nostalgetrip ou encore internationalen Reitturnieren...*)
- Les passages à la première personne du singulier qui apportent une dimension narrative au texte journalistique, et ancrent son propos dans un récit concret.

Cependant, ces éléments seuls ne permettent pas à des élèves de Terminales d'arriver à une bonne compréhension du texte. De par sa longueur et une certaine richesse de termes historiques, mais aussi de par la complexité décrite du personnage de Sissi, il résistera aux élèves. Le professeur doit donc trouver des stratégies pour lever ses difficultés qui sont aussi bien linguistiques qu'historiques.

Document 3 : cette vidéo est tirée de la bande-annonce du film « Sisi und ich », et entremêlée d'une interview entre les deux actrices et une journaliste. La vidéo est assez longue, les images lèvent de façon considérable les entraves que les élèves pourraient rencontrer. Dans cette vidéo également, le lexique transparent contribue à faciliter la compréhension du document.

Ce document, qui constitue en quelque sorte une suite des deux premiers sur le thème de « la femme moderne » dans un contexte controversé (château et robes de princesses), permet d'aborder avec les élèves un dernier thème jusqu'ici peu exploré : le rapport conflictuel d'autorité et d'attitude entre la monarchie et la Cour. Il met en lumière la tension entre Sissi et la Comtesse Irma, entre un héritage austère vieux de plusieurs siècles et une jeune impératrice narcissique.

Ce document facilitera la tâche finale des élèves de Terminale qui ont choisi l'option « cinéma et audiovisuel ». Il leur permettra également de travailler divers aspects avec leur professeur, tels que la position de la caméra par rapport au personnage principal et le champ lexical des rapports de force liés à l'étiquette. En outre, il introduira des exercices grammaticaux sur le superlatif.

1.3. Quelques pistes pour la mise en œuvre.

Nous présentons ici une proposition de mise en œuvre de l'EP34-2024 dont le seul objectif est de vous donner des pistes pour vos propres travaux.

L'exploitation des trois documents doit nous servir à répondre à la problématique suivante : Comment peut-on expliquer ce regain d'intérêt actuel considérable pour le personnage de Sissi ? et dans quelle mesure est-elle devenue aujourd'hui une icône de la « femme moderne » voulant rompre avec un mythe (Romy Schneider) qui a bercé des générations ? *Wie kann man erklären, dass ein bestimmtes Interesse an Kaiserin Sisi als moderner Frau heute wieder erwacht?*

La tâche finale donnera l'occasion à nos élèves de Terminale de se positionner face à cette question directrice et d'y apporter eux aussi une réponse. Elle s'inscrit dans le cadre de l'option « cinéma et audiovisuel ». Ils devront travailler en binôme et préparer un court métrage de 2 à 3 minutes maximum mettant en scène Sissi interviewée par un journaliste. Cette interview pourra se dérouler à l'époque de Sissi ou de façon anachronique. Les élèves devront décider en justifiant leur choix. Ce sera l'occasion de demander aux élèves de trouver une / des raison(s) à l'engouement de l'Impératrice tout en insérant dans leur court-métrage un nouvel aspect imaginé de Sissi qui viendra compléter le portrait de « la femme moderne ».

Consignes en allemand : *Bilden Sie ein Zweier-Team und drehen Sie einen Kurzfilm von 2 bis 3 Minuten, in welchem Sisi als Hauptfigur die Fragen eines Journalisten beantwortet. Neue Aspekte der bisher unbekanntem Charakterzüge der Kaiserin müssen enthüllt werden, die zum Image der modernen Frau beitragen sollen.*

Les élèves seront évalués sur leur engagement dans le projet visuel audio et leur capacité à réaliser un court-métrage sur le personnage de Sissi. L'activité langagière évaluée sera l'expression orale dialoguée à travers le court-métrage mais aussi l'expression écrite sur la base du dialogue qu'ils auront conçu en binômes avant le tournage de leur film. Les critères de ces évaluations seront très précis.

Afin de préparer les élèves de manière optimale à la réalisation de la tâche et de les guider vers la réussite, nous définirons comme suit les objectifs de notre séquence pédagogique :

- objectifs culturels : le personnage de Sissi, les grands événements historiques.
- objectifs linguistiques :
 - lexicaux : le lexique historique, le lexique des loisirs de la vie quotidienne, le lexique spécifique lié aux traits de caractère de la femme moderne (adjectifs)
 - grammaticaux : les temps des verbes, la formulation des questions-réponses en vue de préparer l'interview.
- objectifs pragmatiques : présenter devant un public un court-métrage qui peut être filmé et présenté à la classe ou simplement joué sur scène.

L'agencement des documents sera le suivant :

Document 1 : ce document permet d'entrer de manière visuelle dans la problématique grâce à l'arrière-plan (la salle d'un château) et la jeune fille qui appartient à son époque (aujourd'hui / les baskets), heureuse d'avoir mis un pied dans le monde d'hier (robe de princesse, château).

Document 2 : Ce texte présente la thématique citée ci-dessus en mettant plus concrètement en évidence Sissi, impératrice d'Autriche et présentée comme une femme moderne appartenant à notre époque.

Document 3 : cette vidéo permettra aux élèves de compléter leurs informations sur les différentes facettes de Sissi jusqu'à présent méconnues du grand public et qui seront d'une grande utilité pour le travail d'interview que les élèves devront concevoir dans leur tâche finale.

Document 1

- Le professeur commencera sa première séance en projetant uniquement la moitié gauche du document iconographique au tableau. On voit une jeune fille portant des baskets et une robe de princesse qui semble heureuse au milieu d'une salle probablement d'un grand château. Les élèves travailleront en 4 groupes quelques instants pour décrire la partie projetée de la photo et formuleront des hypothèses par écrit.
- *Wie sieht das Mädchen aus?*

- *Was macht sie alleine in einem Schlosssaal?*
- *Passen die Turnschuhe zu diesem Prinzessinnenkleid?*

Pour la mise en commun, un porte-parole de chaque groupe présentera le fruit de son travail en proposant des informations trouvées d'abord oralement et les notera au tableau par la suite. Il demandera au reste de la classe si d'autres éléments sont à ajouter. Ces informations constitueront les premières traces écrites. Le professeur projette ensuite la photo complète au tableau. Ces 4 groupes vont poursuivre leurs hypothèses en voyant le document iconographique dans son ensemble et en essayant de lier le slogan à la partie gauche qu'ils ont au préalable analysée.

- *Wie kann man den Werbeslogan mit dem Mädchen verbinden?*

La mise en commun prendra alors un aspect différent. Il s'agira d'un échange interactif basé sur l'expression orale lors de laquelle un porte-parole écrira au tableau les hypothèses, les remarques ou les informations de la classe. Ces traces écrites au tableau seront un complément au travail précédent.

En dernière étape, le professeur distribuera aux élèves le premier paragraphe extrait du document 2 (de la ligne 3 à la ligne 9) essentiel pour compléter la compréhension du document 1. Il s'agit dans ce paragraphe d'une description adéquate pour amener les élèves à finaliser leurs hypothèses sur cette jeune fille habillée en robe de princesse. Ce paragraphe nous permettra également l'introduction progressive du personnage de Sissi et de l'Autriche sans en aborder le contenu dans sa globalité. Quelques entraves linguistiques devront cependant être levées pour en faciliter sa compréhension (*Schlange stehen / in bodenlangen schwarzen Gewändern*). La dernière phrase de ce paragraphe sera projetée au tableau : « *Auf Sisi können sich alle Kulturen und Generationen einigen* ». Elle nous permettra une mise en commun des connaissances à la fois historiques, géographiques et linguistiques de l'Autriche et du personnage de Sissi et aboutira à une expression écrite, tâche intermédiaire à ce stade qui reliera le document 1 et le début du document 2.

On pourra demander aux élèves leur avis sur la dernière phrase ci-dessus en justifiant leur réponse par les hypothèses émises sur document 1. Cette activité langagière sera un entraînement à l'expression écrite.

A la séance suivante, le professeur fera un bilan des expressions écrites. Il pourra le cas échéant faire une courte remédiation, nécessaire pour certains élèves qui pourraient être en difficultés.

Document 2 :

Cet extrait est trop long pour être abordé dans sa totalité, et les entraves linguistiques et grammaticales doivent être levées. Dans la séance précédente, le 1^{er} paragraphe de la l. 3 à 9 a été travaillé. Le professeur proposera donc en compréhension écrite de lire le texte en

autonomie une première fois, puis en binôme en seconde lecture de la l. 10 à 32. On peut demander aux élèves un travail de recherche sur les différents aspects du personnage de Sissi. Ces recherches seront inscrites dans un tableau préalablement distribué aux élèves. Il devra servir de trace écrite pour leur tâche finale. La mise en commun de toutes les informations recherchées se fera en plénière, au tableau.

À la séance suivante, le dernier paragraphe du texte pourra être abordé en classe entière. Il permettra de demander aux élèves de faire des recherches internet en salle informatique sur la période autour de 1898, date de la mort de l'Impératrice Sissi. Ces recherches seront accompagnées de consignes précises :

- *politische Ereignisse in Europa und insbesondere In Deutschland am Ende des 19. Jahrhunderts.*
- *industrielle Modernisierung*
- *Umbrüche zur modernen Zeit, nämlich zum 20. Jahrhundert*

Les élèves travailleront en groupe de quatre durant toute la séance avec l'objectif de relever des éléments dans ces trois catégories. À l'aide d'un porte-parole de chaque groupe, ces informations seront échangées lors de la séance suivante en plénière. Cette mise en commun permettra au professeur d'aborder le thème de la femme moderne à travers le personnage de Sissi. Ce sera l'occasion d'aborder le document 3 en compréhension de l'oral.

Document 3 :

Le professeur affichera au tableau différentes captures d'écran à la fois sur les personnages mais également sur le contexte. On passe donc à une compréhension orale. Les élèves écouteront la première fois uniquement le son de cette vidéo. Le professeur demandera aux élèves d'associer ces captures d'écran aux informations comprises. La mise en commun (entraînement à l'expression orale) permettra de lever certaines entraves sur le contenu : qui sont *Gräfin Irma, Frauke Finsterwalder et Sandra Hüller.*

Un premier travail écrit pourra être introduit en amont pour la tâche finale : parler de ces personnages en introduisant les pronoms relatifs et sur le travail d'une interview (*W-Fragen / Antworten...*)

Ce travail aboutira à une évaluation diagnostique au début de la séance suivante.

Après avoir vu une seconde fois la vidéo (avec les images) les élèves travailleront en groupes de trois ou quatre pour mettre par écrit leurs hypothèses, leurs informations ou des éléments essentiels pour la compréhension du document 3 mais aussi pour leur future tâche finale. Puis en plénière, ce sera un moment privilégié pour une mise en commun de tous les renseignements concernant Sissi en tant que femme moderne en vue de passer à la tâche finale. Il s'agit ici d'un entraînement à l'expression orale dialoguée. On pourra remplir un

questionnaire final sur Sissi, comportant différentes colonnes comme : *Charakterzüge, politische Ereignisse von der Zeit, gesellschaftliche Ereignisse, et die moderne Frau*. Ce tableau représentera une trace écrite commune pour les 19 élèves.

Ce questionnaire final qui n'est nullement exhaustif, montre bien que le professeur peut renoncer en construisant un scénario pédagogique à certaines potentialités du document. La dimension sociologique ainsi que la question des relations de pouvoir ne seront donc pas abordées dans cette séquence.

A la suite de cette séance, les élèves travaillent en binômes ou en groupe de trois à leur tâche finale. Ils pourront commencer par la rédaction de l'interview (un journaliste et Sissi ou un personnage de son entourage). Les consignes seront données de façon précise :

- réinvestissement de la partie grammaticale développée en classe (*les W-Fragen* et les pronoms relatifs),
- réinvestissement d'un lexique riche et historique étudié durant toute la séquence,
- réinvestissement des recherches internet sur la fin du 19^{ème} siècle
- et enfin introduction d'un élément nouveau sur le thème de la femme moderne, un volet qui contribuera aux différentes facettes de Sissi.

Ce travail (au moins une heure de travail en binômes) sera évalué en expression écrite que le professeur corrigera pour le cours suivant. Si nécessaire, une remédiation permettra au professeur de revenir sur certains points lexicaux ou grammaticaux non acquis. Pour le tournage du court-métrage, le professeur donnera également des consignes claires. Ce travail pourra se faire en classe ou à la maison. Mais chaque binôme présentera au cours suivant le travail effectué. Il sera évalué à l'oral également avec des critères précis (prononciation, accentuation, prosodie, choix du lexique historique, richesse lexicale et grammaticale...)

2. Proposition 2 : Dossier « Lycée » EP 13-2024

2.1. Document iconographique

La couverture d'un exemplaire du magazine « *Dein Spiegel* » (magazine allemande pour jeunes) montrant un garçon face à un robot. Leurs regards se croisent. L'image est intitulée „*unheimlich schlau - Wie Maschinen denken lernen- und was das für dich bedeutet*“. Les symboles au-dessus du robot peuvent faire penser à une source d'information intéressante. L'IA permet de réaliser des statistiques et une recherche rapide de documents. Les flèches peuvent faire allusion à l'échanges entre humains et l'IA : l'Homme nourrit l'IA avec des informations et l'algorithme est en capacité de présenter à l'humain l'ensemble des informations recueillies. L'IA qui permet un gain de temps dans la recherche d'information.

Un accompagnement dans l'apprentissage des jeunes. La position du robot par rapport au jeune garçon fait penser à la domination ou aux défis que l'Homme doit lever dans les années à venir : Le regard critique aux propositions de l'IA, une information orientée ou encore la manipulation des documents (Deepfakes). La difficulté pour l'humain de vérifier l'information. L'image permet une approche très vaste du thème de l'IA. L'enseignant devra cependant faire des choix pédagogiques en considérant les compétences linguistiques encore réduites des élèves et veiller à la cohérence entre les documents 2 et 3 pour formuler une problématique de la séquence.

Idées de leviers pour faciliter l'accès au sens du document :

- Présenter d'abord l'image sans les sous-titres et profiter de compléter les descriptions et commentaires des élèves par « *schlau* » et « *Was bedeutet das* » ?
- Questionner les élèves sur le regard du garçon et les flèches entre le garçon et le robot
- Attirer dans un deuxième temps d'abord l'attention à „*Wie Maschinen denken lernen- und was das für dich bedeutet*“
- Dans un troisième temps : ajouter « *unheimlich schlau* » et expliquer le double-sens

2.2. Document texte

Un extrait du roman de science-fiction „*Godland*“ de Martin Schäuble, apparu en 2023. Cet extrait décrit la situation sur terre suite aux guerres climatiques. L'IA « *Godmother* » contrôle la vie des survivants et la protagoniste Yolanda, 15 ans, décrit sa vie sous l'emprise de la IA « *Godmother* » qui se distingue sensiblement pour les riches et les plus pauvres comme elle et ses amies.

Idées de leviers pour faciliter l'accès au sens du document :

- Partir du paratexte, s'appuyer sur le genre littéraire « anticipation »
- Assurer la compréhension de « *sind übriggeblieben* » et « *wird bestimmt* » pour saisir l'atmosphère menaçante
- Expliquer les expressions d'argot grâce aux synonymes
- Sensibiliser les élèves à l'emploi des temps pour saisir l'évolution de la vie sur terre
- Le terme anglais « *Godmother* » pourrait faciliter la compréhension du pouvoir de l'IA sur les Hommes

Éléments que les élèves doivent retenir :

- Il s'agit d'un extrait d'une dystopie qui décrit un modèle non-viable sur terre, car les Hommes n'ont pas anticipé la catastrophe climatique. Ils sont dépendants de l'intelligence artificielle qui a pris le pouvoir.

2.3. Document audio

Il s'agit d'un extrait d'un reportage pour jeunes de l'émission télévisée « *neueneinhalb* » de la chaîne WDR. Un journaliste se rend dans une classe dans un établissement en Allemagne et initie une expérience au sujet de l'usage de CHAT-GPT pour les devoirs maison auprès des élèves de 14 ans.

Ce document permet de placer la problématique du dossier dans le quotidien scolaire des élèves, et donc de l'inscrire dans leur champ d'expérience familial. Il développe le champ lexical de l'IA sous l'angle de ces potentialités et comporte de nombreuses expressions du risque qui pourront être réexploitées par les élèves. Le dispositif expérimental présenté, peu usuel pour un reportage télévisé, donne également une vision assez dynamique du monde médiatique allemand.

Idées de leviers pour faciliter l'accès au sens du document :

- Avant le visionnage, l'enseignant incite les élèves à se prononcer sur l'usage de CHAT-GPT
- Montrer le reportage en plusieurs parties et faire anticiper sur la partie qui va suivre.
- Reformuler l'expérience par des élèves avec leurs mots
- Faire écouter la réplique de l'enseignant et les réponses des élèves plusieurs fois

2.4. Quelques pistes pour la mise en œuvre :

Problématique:

„Wie können wir die KI sinnvoll in der Schule nutzen ohne die Kontrolle über sie zu verlieren?“

Lien entre D1 (*ängstlicher Blick des Kindes und dominante Position des Roboters*), D2 (*Dystopie sur une vie sous l'emprise de la IA*) et D3 (*Überlegungen über den Einsatz von CHAT-GPT bei den Hausaufgaben*)

Scénario :

In eurer Schule soll die Schulcharte in Bezug auf die Nutzung von Künstlicher Intelligenz von Lehrern und Schülern aktualisiert werden. Die Schulleitung lädt die Schüler und Lehrer dazu ein, über dieses Thema zu diskutieren.

Tâche finale (qui prépare à l'évaluation sommative) :

In einer Debatte diskutieren Sie über den sinnvollen Einsatz der KI in der Schule!

Um die Debatte vorzubereiten, holen Sie verschiedene Meinungen von Mitschülern aus anderen Klassen ein und bitten Ihre deutschen Korrespondenten, zu beschreiben, wie in ihrer Schule der Gebrauch von CHAT-GPT geregelt wird.

Critères d'évaluation :

- La capacité d'interaction (et de médiation), la prise de parole claire et audible
- La richesse lexicale « exprimer son avis » et « réagir », « la vie scolaire », la responsabilité, le risque
- Correction morpho-syntaxique : la conjugaison des verbes de modalité, l'emploi du subjonctif II, le comparatif

Evaluation sommative:

Antworten Sie Ihrem Korrespondenten auf seine Mail. Vergleichen Sie den Einsatz von KI in der deutschen und französischen Schule, berichten Sie von der aktuellen Debatte von Schülern und Lehrern in Ihrer Schule und geben Sie Ihre persönliche Meinung zu einem sinnvollen Einsatz von CHAT-GPT in der Schule.

Critères d'évaluation :

- La réalisation de la tâche et un développement du sujet satisfaisant
- La structure claire et la cohérence de la production écrite
- La richesse lexicale « exprimer son avis » et « réagir », « la vie scolaire », la responsabilité, le risque, l'IA
- La correction morpho-syntaxique : la conjugaison des verbes de modalité, l'emploi du subjonctif II, le comparatif

Objectifs de la séquence :

Objectifs culturels :

Die Auseinandersetzung mit dem Umgang von Künstlicher Intelligenz in den Medien und in der Jugendliteratur

La nécessité de trouver des accords sur l'emploi de l'IA

Objectifs linguistiques :

Lexicaux : exprimer son avis, savoir débattre, exprimer des sentiments

Grammaticaux : le présent et le subjonctif II, notamment avec les verbes de modalité, la justification, le comparatif, « *während* », « *hingegen* »

Objectif pragmatique :

Savoir donner son avis et réagir à celui des autres selon les conventions conversationnelles usuelles.

Objectifs éducatifs :

- S'entraîner à prendre la parole et exprimer son avis devant un groupe classe
- Tester plusieurs IA dans le cadre de la séquence (générer des images en lien avec l'extrait du roman « *Godland* », CHAT-GPT pour préparer le débat)

Exemples d'activités : voir tableaux pages suivantes

<p>Diagnostique : Maîtrise du comparatif</p>	<p>Individuel</p>	<p>Production écrite</p>	<p>EE</p>	<p>créer un champ lexical au sujet « IA »</p>	<p>L'enseignant s'assure que les élèves savent produire des phrases comme : „Die KI könnte mir bei den Hausaufgaben helfen. Ich müsste nicht mehr so viel Zeit mit meiner Schularbeit verbringen.“</p> <p>En cas de besoin, il permet l'accès à l'aide grammaticale.</p> <p>L'enseignant introduit des verbes exprimant la peur et l'enthousiasme</p> <p><u>Devoir maison :</u> -Mémoriser le lexique de la séance</p> <p>Si nécessaire :</p>
	<p>En binôme</p>	<p>Les productions écrites des élèves</p>	<p>EO</p>	<p>„Wie stellen Sie sich das Leben unter Einfluss der KI vor? Benutzen Sie teilweise den Komparativ und den Konjunktiv II in Ihnen Sätzen.“ (3-5 phrases). Les élèves présentent leur production écrite au voisin et se corrigent / entraînent</p>	
	<p>En plénière</p>	<p>Les productions écrites des élèves</p>	<p>EO</p>	<p>Mise en commun : Plusieurs productions seront présentées. „Welche Haltung überwiegt in der Klasse- die Angst oder die Begeisterung?“</p>	

					-Remédier sur la formation du comparatif en forme d'exercice et le subjonctif II des verbes de modalité
--	--	--	--	--	---

Document 2

Objectifs de séance	Forme sociale de travail	Support(s)	Activité(s) langagière(s)	Tâche / consignes /activités des élèves	Commentaire/ A la maison
<p>Séance 2 :</p> <p>Etudier un extrait de roman de science-fiction (CE) dans le but de comprendre et réfléchir sur la vision angoissante de cette dystopie du roman <i>Godland</i></p> <p>-Renforcer l'emploi des stratégies CE</p>	<p>En plénière</p> <p>Diviser la classe en 3 groupes</p> <p>1. Individuel</p> <p>2. En binôme avec la même partie du texte (A+A, B+B, C+C)</p> <p>3. Un élève de chaque groupe (A, B et C)</p>	<p>Document 2</p> <p>Seulement le paratexte au tableau</p> <p>Le document est divisé en trois parties, avec du lexique annoté</p> <p>A: 1-7 (<i>Situation auf der Erde</i>)</p> <p>B: 8-17 (<i>die Hochgeladenen</i>)</p> <p>C: 18-32 (<i>die Analogen</i>)</p> <p>Le texte complet et éventuellement un smartphone pour écrire leur(s) réponse(s) sur un document partagé</p>	<p>CE/EO</p> <p>CE</p> <p>EO</p> <p>EO / EE</p>	<p><i>„Martin Schäuble hat sich mit unserem aktuellen Thema befasst. Wie sieht der Autor die Zukunft?“</i></p> <p><i>Bitte beschreiben Sie die Ausgangssituation: Wann? Wer? Wie?</i></p> <p><i>Lesen Sie bitte Ihren Abschnitt des Textes und beantworten Sie die Fragen unter dem Abschnitt.</i></p> <p><i>Tauschen Sie Ihre Antworten mit einer Person Ihrer Gruppe aus und ergänzen Sie ihre Antwort, wenn es notwendig ist.</i></p> <p><i>Arbeiten Sie jetzt zu dritt am ganzen Text:</i></p> <p><i>Der Experte liest seinen Abschnitt vor und erklärt ihn den anderen Schülern.</i></p> <p><i>Zusammen formulieren die Schüler ihre Antwort auf die Fragen:</i></p>	<p>Faire lire la source et le paratexte pour accéder à la situation initiale</p> <p>L'enseignant demande de s'appuyer sur les stratégies de CE (retenir le contexte du paratexte étudié en classe, partir des mots transparents / décomposer les mots / veiller aux temps employés)</p>

<p>Evaluation formative</p>	<p>En plénière</p> <p>Individuel</p>	<p>Mise en commun grâce au document partagé</p>	<p>EO</p>	<p><i>-Was ist auf der Erde passiert?</i></p> <p><i>-Beschreiben Sie die Beziehung zwischen den Menschen und der IA! Begründen Sie Ihre Antwort mithilfe von Zitaten aus dem Text.</i></p>	<p>Le document partagé deviendra la trace écrite</p> <p><u>Devoir maison :</u></p> <p>-Créer une couverture du roman avec des éléments iconographiques (L'enseignant pourrait inviter les élèves à générer des images grâce à une IA)</p> <p>-Rédiger un commentaire sur le site- web « <i>Jugendbuch couch.de</i> » et donner son avis sur le roman et son scénario sombre.</p>
-----------------------------	--------------------------------------	---	-----------	--	--

Pour le Document 3 (audio)

Objectifs de séance	Forme sociale de travail	Support(s)	Activité(s) langagière(s)	Tâche / consignes /activités des élèves	Commentaire / A la maison
<p>Einstieg séance 3 : Articulation entre D2 et D3</p> <p>Entraîner les élèves à la compréhension orale (CO) d'un reportage télévisé au sujet de l'usage de CHAT-GPT pour les devoirs maison</p> <p>-Les élèves doivent être en capacité de décrire l'expérience menée (Type d'expérience, lieu, conclusion)</p> <p>-Les élèves doivent comprendre dans la vidéo les positions des élèves et leurs usages de CHATGPT</p>	En binôme	Les travaux réalisés à la maison	EO	Présenter à un camarade son travail iconographique (couverture du roman) en employant le lexique étudié Le / la camarade donne son avis	Réactions possibles : -Faciliter le travail (scolaire) -Gain de temps -Plus de sécurité
	En plénière	Tableau	EO	Enseignant: „Aber wie könnte denn die nahe Zukunft mit dem Einsatz von KI aussehen? Gibt es auch positive Aspekte?“	
			EO	„Können Ihrer Meinung nach die Lehrer sehen, ob ein Schüler CHAT-GPT für die Hausaufgaben benutzt?“ „Konnten Sie einen Lehrer schon einmal täuschen?“	
			CO		
	En plénière	Vidéo extrait du reportage « Neuneinhalb » / WDR Première partie	EO	Visionner la première partie de la vidéo jusqu'à « Manuel, glaubst du, du kriegst das hin ? » Les élèves reformulent l'expérience Elèves notent le sujet de la	Présenter le type d'émission « Neuneinhalb », expliquer « täuschen ».
			CO		
		Vidéo: deuxième partie (Jusqu'à „Aber was nimmt die	EE		

<p>Einstieg séance 4 :</p> <p>Lexique scolaire</p> <p>Grammaire : le comparatif,</p>	Individuel / en binôme	<i>Klasse aus der Erfahrung mit?“)</i>		<p>rédaction demandée</p> <p>Les élèves reformulent des hypothèses sur l'issue de l'expérience</p>	<p>L'enseignant suggère d'ouvrir la réflexion à cette question à d'autres élèves et professeurs :</p> <p>1. Il crée un <i>padlet</i> pour demander aux correspondants dans leur établissement partenaire en Allemagne comment ils utilisent l'IA pour le travail scolaire.</p> <p>2. Il demande aux élèves d'interroger d'autres élèves germanistes et quelques enseignants sur cette question.</p> <p><u>Devoirs maison :</u></p> <p>-Les élèves rédigent un compte-rendu</p> <p>-Les élèves regardent un tutoriel « Débattre »</p> <p>- Exercice pour réactiver le lexique « Exprimer son avis et réagir</p>
	Individuel		EE/ EOC	<p>„<i>Taugt CHATGPT als Hausaufgaben-Hilfe und im Lernprozess der Schüler?“</i></p>	
	Individuel + En binôme	Dernière partie de la vidéo	EE	<p>Les élèves s'adressent dans un premier post à leurs correspondants en Allemagne.</p> <p>Les élèves formulent des questions et interrogent les élèves de la classe parallèle et / des enseignants.</p>	
	En plénière	Padlet : Les posts des correspondants allemands	CO /EE/EO	<p>„<i>Fasst die Antworten der befragten Schüler in einem Text zusammen. Benutzt auch das Vokabular „Gefühle“, „Verantwortung“ und den Komparativ. “</i></p>	
	En groupe		EO		
			CE/EO		
			EO		

<p>„während“, „hingegen“</p> <p>Séance 5 :</p> <p><u>Tâche finale :</u> Reformuler les idées au sujet de l'IA Employer le lexique « exprimer son avis » et « réagir », « la vie scolaire », la responsabilité , le risque</p> <p>Séance 6 : Evaluation sommative</p>	<p>Demi-classe</p> <p>Individuel</p>	<p>L'ensemble des matériaux de la séquence</p> <p>Une fiche avec des notes/ pas de phrases</p>	<p>EO</p> <p>EE</p>	<p>-Notieren Sie jetzt bitte die Reaktionen der 9. Klässler aus der Reportage. -Vergleichen und ergänzen Sie anschließend Ihre Notizen mit Ihrem Nachbarn. -Danach vergleichen Sie die Reaktionen mit Ihren Umfrageergebnissen.</p> <p>Lecture des posts sur le padlet. „Wie geht unsere Partnerschule mit dem Einsatz von CHAT-GPT um?“</p> <p>„Wir bereiten eine Debatte vor: Inwieweit sollten die Schüler und Lehrer IA im Lernprozess und im Unterricht einsetzen? Wie sollte der Gebrauch geregelt werden ? “</p> <p>Deux présentateurs animent le débat entre sept « élèves » et sept « enseignants » Un groupe « observateur » comptabilise le nombre de prise de parole et l'emploi du lexique « réagir »</p>	<p>dans un débat »</p> <p>L'enseignant invite les élèves à visionner la fin du reportage pour comparer les positions des élèves de la classe 9 dans la vidéo avec les réactions des élèves de 1ères interrogés.</p> <p>Mise en commun/ trace écrite en employant le comparatif, « während », « hingegen »</p> <p>Gestion de la classe à 32 élèves : Enseignant pourrait prévoir deux tours de débat. Pour chaque tour il pourrait donner des rôles différents (enseignants / élèves/ deux présentateurs)</p>
--	--------------------------------------	--	---------------------	--	--

				<p>L'enseignant évalue la richesse du lexique et la correction grammaticale.</p> <p><i>Aufgabe: Schreiben Sie Ihrem Austauschpartner in der Partnerschule. Vergleichen Sie den Gebrauch der KI in beiden Schulen und geben Sie Ihre persönliche Meinung.</i></p>	<p>L'enseignant peut pour cette phase de travail autoriser l'accès à une IA</p> <p><i>Podiumsdebatte in der Aula der Schule in Hinblick auf die Aktualisierung der Schulcharta zum Gebrauch von IA in unserer Schule</i></p> <p>Voir critères d'évaluation (ci-dessus)</p>
--	--	--	--	--	--